

BURKINA FASO

**Ministère de l'Agriculture et de
l'Hydraulique**

**Direction générale de l'assainissement
des eaux usées et excreta**



**Enquête nationale sur l'accès des ménages
aux ouvrages d'assainissement familial - 2010**

**MONOGRAPHIE REGIONALE
CENTRE-OUEST**

Novembre 2011

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
ET DE L'HYDRAULIQUE

SECRETARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ASSAINISSEMENT
DES EAUX USEES ET EXCRETA

BURKINA FASO
UNITÉ - PROGRÈS - JUSTICE

ENQUÊTE NATIONALE SUR L'ACCÈS DES MÉNAGES
AUX OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT FAMILIAL
2010

MONOGRAPHIE RÉGIONALE
CENTRE-OUEST

Novembre 2011

AVANT-PROPOS

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Hydraulique a le plaisir de mettre à la disposition des acteurs du secteur de l'assainissement, la monographie de la situation de l'assainissement dans la région du Centre-Ouest en 2010. Cette monographie régionale est élaborée à partir des données de la première enquête nationale sur l'accès des ménages aux ouvrages d'assainissement familial (ENA 2010).

Face à l'absence d'informations statistiques précises et fiables sur l'accès des ménages à l'assainissement au Burkina Faso, le Gouvernement s'est engagé à réaliser une situation de référence en 2010. Pour ce faire, une enquête d'envergure nationale a été réalisée avec l'appui technique de l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD). Cette large opération a permis de collecter des informations auprès de plus de 58 000 ménages sur le territoire national.

Une monographie nationale a été élaborée. Elle présente les premiers résultats de l'enquête. Ceux-ci ont été discutés lors de la réunion du Cadre partenarial du Programme national d'approvisionnement en eau potable et assainissement (PN-AEPA) et du Plan d'action pour la gestion intégrée des ressources en eau (PAGIRE) le 8 juillet 2011. Ils ont ensuite été présentés en Conseil de Cabinet ministériel le 11 juillet 2011. Une plaquette d'information de quatre pages synthétisant ces premiers résultats est également disponible en français et en anglais. Elle a été diffusée à l'occasion de la participation du Burkina Faso à la Troisième Conférence africaine sur l'assainissement et l'hygiène (AfricaSan) tenue à Kigali au Rwanda du 19 au 21 juillet 2011.

La présente monographie régionale vise à mettre à la disposition des planificateurs, des décideurs et autres acteurs nationaux et locaux, des partenaires techniques et financiers, de la société civile et de tout autre acteur du développement, des données régionales et provinciales dans le domaine de l'assainissement familial.

Après une brève présentation du contexte dans le secteur de l'assainissement au Burkina Faso et de la région du Centre-Ouest, le document passe en revue les points concernant les pratiques de défécation, les types de latrines utilisées par les ménages, les caractéristiques des latrines et les pratiques d'évacuation des eaux usées des douches. Ces thématiques sont abordées au niveau de la région et des provinces en spécifiant la situation régionale globale et celle des milieux d'habitation urbain et rural.

Nous espérons que les informations ainsi fournies à un niveau déconcentré seront utiles aux acteurs nationaux et locaux pour l'élaboration, le suivi et l'évaluation des programmes et projets adaptés pour l'amélioration de la situation de l'assainissement au Burkina Faso.

Nous tenons à remercier toutes les structures qui ont contribué à la réalisation de l'enquête et l'élaboration des rapports. Nous adressons également nos félicitations et encouragements à l'ensemble du personnel du ministère, ayant participé à cette activité, pour son dévouement.

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Hydraulique

Laurent SEDOGO
Grand Officier de l'Ordre National

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS.....	3
TABLE DES MATIERES.....	5
LISTE DES ABREVIATIONS ET ACRONYMES.....	7
LISTE DES CARTES.....	9
LISTE DES TABLEAUX.....	9
LISTE DES REPRESENTATIONS GRAPHIQUES.....	11
INTRODUCTION.....	15
<i>CONTEXTE SECTORIEL</i>	15
<i>OBJECTIFS DE L'ENQUETE</i>	17
<i>DEFINITION DES CONCEPTS UTILISES</i>	18
PRESENTATION DE LA REGION DU CENTRE OUEST.....	20
I. ACCES DES MENAGES A L'ASSAINISSEMENT.....	25
I.1. Pratiques de défécation.....	25
I.2. Utilisation par type de latrine.....	27
I.3. Taux d'accès à l'assainissement familial.....	29
II. TYPOLOGIE DES OUVRAGES.....	31
II.1. Stock d'ouvrages.....	31
II.2. Types d'ouvrages pour excreta.....	31
II.3. Usage des latrines.....	33
II.4. Partage des latrines.....	33
II.5. Nombre d'utilisateurs par latrine.....	34
II.6. Localisation des ouvrages.....	35
II.7. Accessibilité aux ouvrages.....	37
II.8. Mode de stockage des excreta.....	37
II.9. Vidange des latrines.....	38
III. GESTION DES EAUX USEES.....	40
III.1. Utilisation d'une douche.....	40
III.2. Mode d'évacuation des eaux usées des douches.....	41
III.3. Localisation des douches.....	42
III.4. Vidange des douches.....	43
ANNEXE 1 : TABLEAU DES PRINCIPAUX INDICATEURS.....	51
ANNEXE 2 : APERÇU METHODOLOGIQUE.....	54
ANNEXE 3 : QUESTIONNAIRE DE L'ENQUETE.....	55
ANNEXE 4 : BIBLIOGRAPHIE.....	57

LISTE DES ABREVIATIONS ET ACRONYMES

CM	Chef de ménage
CNS	Conseil national de la statistique
CREPA	Centre régional pour l'eau potable et l'assainissement
CSLP	Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté
DGAEUE	Direction générale de l'assainissement des eaux usées et excréta
DGRE	Direction générale des ressources en eau
EcoSan	Latrine d'assainissement écologique
EICVM	Enquête intégrale sur les conditions de vie des ménages
ENA	Enquête nationale sur l'accès des ménages aux ouvrages d'assainissement
INSD	Institut national de la statistique et de la démographie
MAH	Ministère de l'agriculture et de l'hydraulique (anciennement MAHRH)
MAHRH	Ministère de l'agriculture, de l'hydraulique et des ressources halieutiques
OMD	Objectif du millénaire pour le développement
ONEA	Office national de l'eau et de l'assainissement
PN-AEPA	Programme national d'approvisionnement en eau potable et assainissement à l'horizon 2015
PSA	Plan stratégique d'assainissement
RGPH	Recensement général de la population et de l'habitation
SCADD	Stratégie de croissance accélérée et de développement durable 2011-2015
TCM	Toilette à chasse manuelle
VIP	Ventilated improved pit (toilette à fosse ventilée)

LISTE DES CARTES

Carte 1 : La région du Centre-Ouest	22
Carte 2 : Les provinces de la région du Centre-Ouest.....	22

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Stock d'ouvrages pour excréta par province selon le milieu d'habitation	31
Tableau 2 : Répartition des latrines selon le type par milieu d'habitation et par province (en %).....	32
Tableau 3 : Répartition des latrines selon le mode de stockage des excréta par milieu d'habitation et par zone de résidence (en %)	37

LISTE DES REPRESENTATIONS GRAPHIQUES

Graphique 1 : Répartition des ménages selon les pratiques de défécation (en %).....	25
Graphique 2 : Répartition des ménages selon les pratiques de défécation par milieu d'habitation (en %).....	25
Graphique 3 : Répartition des ménages selon les pratiques de défécation par zone de résidence (en %).....	26
Graphique 4 : Proportion de ménages déféquant dans la nature par province (en %)	26
Graphique 5 : Proportion de ménages déféquant dans la nature selon le quintile de niveau de vie par milieu d'habitation (en %).....	27
Graphique 6 : Répartition des ménages selon les types de latrines utilisées par milieu d'habitation (en %).....	28
Graphique 7 : Répartition des ménages selon les types de latrines utilisées par zone de résidence (en %).....	28
Graphique 8 : Proportion de ménages utilisant des latrines améliorées par province (en %)	28
Graphique 9 : Taux d'accès à l'assainissement familial par milieu d'habitation (en %)	29
Graphique 10 : Taux d'accès à l'assainissement familial par zone de résidence (en %)	29
Graphique 11 : Taux d'accès à l'assainissement familial par province (en %).....	29
Graphique 12 : Taux d'accès à l'assainissement familial selon des caractéristiques du ménage (en %). 30	
Graphique 13 : Taux d'accès à l'assainissement familial selon le quintile du niveau de vie des ménages (en %).....	30
Graphique 14 : Répartition des latrines selon le type par milieu d'habitation (en %)	32
Graphique 15 : Répartition des latrines selon le type par zone de résidence (en %).....	32
Graphique 16 : Répartition des latrines selon leur usage par milieu d'habitation (en %).....	33
Graphique 17 : Répartition des latrines selon leur usage par zone de résidence (en %).....	33
Graphique 18: Proportion de latrines selon le statut de partage par milieu d'habitation (en %).....	33
Graphique 19 : Proportion de latrines selon le statut de partage par zone de résidence (en %).....	33
Graphique 20 : Proportion de latrines partagées par province (en %)	34
Graphique 21 : Nombre moyen d'utilisateurs quotidiens de latrines améliorées par milieu d'habitation	35
Graphique 22 : Nombre moyen d'utilisateurs quotidiens de latrines améliorées par zone de résidence..	35
Graphique 23 : Répartition des ouvrages améliorés selon le nombre d'utilisateurs quotidiens par milieu d'habitation (en %)	35
Graphique 24 : Répartition des ouvrages améliorés selon le nombre d'utilisateurs quotidiens par zone de résidence (en %).....	35
Graphique 25 : Répartition des ouvrages selon leur localisation par milieu d'habitation (en %).....	36
Graphique 26 : Répartition des ouvrages selon leur localisation par zone de résidence (en %).....	36
Graphique 27 : Proportion de latrine situées hors de la concession par province (en %)	36
Graphique 28 : Répartition des latrines selon leur accessibilité par milieu d'habitation (en %).....	37
Graphique 29 : Répartition des latrines selon leur accessibilité par zone de résidence (en %).....	37
Graphique 30 : Répartition des latrines selon le statut de vidange par milieu d'habitation (en %)	38
Graphique 31 : Répartition des latrines selon le statut de vidange par zone de résidence (en %)	38

Graphique 32 : Proportion de latrines déjà vidangées par province (en %)	38
Graphique 33 : Répartition des latrines déjà vidangées selon le mode de vidange par milieu d'habitation (en %)	39
Graphique 34 : Répartition des latrines déjà vidangées selon le mode de vidange par zone de résidence (en %)	39
Graphique 35 : Répartition des ménages selon l'utilisation d'une douche par milieu d'habitation (en %)	40
Graphique 36 : Répartition des ménages selon l'utilisation d'une douche par zone de résidence (en %)	40
Graphique 37 : Proportion de ménages utilisant une douche améliorée par province (en %)	41
Graphique 38 : Répartition des douches par type d'évacuation des eaux usées selon le milieu d'habitation (en %)	41
Graphique 39 : Répartition des douches par type d'évacuation des eaux usées selon la zone de résidence (en %)	41
Graphique 40 : Proportion de douches ayant un système d'évacuation amélioré par province (en %)	42
Graphique 41 : Répartition des douches selon leur localisation par milieu d'habitation (en %)	42
Graphique 42 : Répartition des douches selon leur localisation selon la zone de résidence (en %)	42
Graphique 43 : Répartition des douches selon le statut de vidange du système d'évacuation par milieu d'habitation (en %)	43
Graphique 44 : Répartition des douches selon le statut de vidange du système d'évacuation par zone de résidence (en %)	43

INTRODUCTION

INTRODUCTION

CONTEXTE SECTORIEL

Parce qu'il est un être social qui tient à son environnement et à la qualité de son cadre de vie, l'homme a mis au point des mécanismes de collecte et d'élimination des déchets qu'il produit quotidiennement à travers sa chaîne alimentaire. C'est l'assainissement.

L'assainissement est un concept global, transversal prenant en compte les aspects politiques, institutionnels, culturels, techniques et financiers qui traduit une problématique complexe qu'il convient de bien poser, segmenter et analyser.

L'analyse montre qu'au Burkina, les facteurs suivants sont déterminants :

- la pauvreté qui frappe une grande partie de la population ;
- les habitudes socioculturelles ;
- l'analphabétisme et l'insuffisance des dispositifs d'éducation sanitaire ;
- l'urbanisation galopante liée à sa forte croissance démographique ;
- l'insuffisance et/ ou l'inadaptation des systèmes d'assainissement ;
- le non-respect de la législation en matière d'environnement.

La prise de conscience de l'importance de l'assainissement pour le développement humain a véritablement émergé dans les années 1990 avec la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement et le Sommet mondial sur l'environnement et le développement à Rio en 1992. Elle a été renforcée lors du Sommet mondial sur le développement durable à Johannesburg en 2002.

Dans ce contexte, l'assainissement a été pris en compte dans les années 1990 au Burkina Faso avec l'élaboration du premier document de stratégie du sous-secteur de l'assainissement en 1996. Il a été demandé à tous les projets et programmes de développement d'intégrer cette dimension dans leurs activités.

L'état des lieux de l'assainissement a été réalisé au Burkina Faso en mai 2006 lors de la formulation du Programme national d'approvisionnement en eau potable et assainissement en milieu rural et urbain (PN-AEPA).

Pour réaliser cet état des lieux en milieu rural, les informations étaient constituées des résultats des Enquêtes démographiques et de santé réalisées en 1998 et 2003. Ces enquêtes ont montré que l'accès à l'assainissement est très faible, mais tend à croître entre 1998 et 2003. Le taux d'utilisation d'ouvrages améliorés d'assainissement, estimé à 1% en 2005, a été obtenu par extrapolation. Ce taux a été révisé à 10% pour tenir compte de latrines traditionnelles existantes qui répondraient aux critères de sécurité.

En milieu urbain, le taux de couverture en assainissement familial, estimé à 14% en 2005 a été calculé en combinant les statistiques des réalisations d'ouvrages d'assainissement de l'ONEA et des hypothèses issues des résultats de certaines enquêtes.

Dans la plupart des villes du Burkina, l'inadéquation du système d'assainissement pousse les populations à déverser les produits de vidanges dans la nature ou dans les réseaux d'évacuation des eaux pluviales. Les eaux usées sont directement rejetées dans l'environnement.

Il résulte de cette analyse que la situation de l'assainissement est désastreuse.

L'engagement de l'humanité à travers les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) à œuvrer pour la réduction de moitié à l'horizon 2015, de la proportion de la population qui n'a pas d'accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable et à un assainissement adéquat, s'est traduit au Burkina Faso par l'adoption en décembre 2006 du Programme national d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement (PN-AEPA 2015) en conformité avec le Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP). En ce qui concerne particulièrement l'assainissement, une politique et une stratégie nationales d'assainissement ont également été adoptées en Conseil des ministres en juillet 2007.

En milieu rural, le document du PN-AEPA a défini une stratégie de mise en œuvre de la composante 2 « Infrastructures d'assainissement du volet rural » basée sur la demande, l'adhésion et la participation des populations. L'opérationnalisation de cette stratégie comme un référentiel permettant de cadrer et de coordonner les interventions de tous les acteurs dans ce secteur a été adoptée en 2009.

En milieu urbain, l'approche méthodologique en vigueur est basée sur l'établissement de Plans stratégiques d'assainissement (PSA) visant un accès progressif et significatif en assainissement approprié à travers le développement d'une dynamique de promotion de l'assainissement intégrant un schéma institutionnel et des mécanismes de financement cohérents.

Le taux d'accès à l'assainissement est l'un des indicateurs retenu pour mesurer la progression vers l'OMD 7 « Assurer un environnement durable », et pour atteindre la cible 7c « Réduire de moitié d'ici à 2015 le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau de boisson salubre et à des services d'assainissement de base. »

Jusqu'à présent, on ne disposait pas d'informations fiables et précises sur le niveau d'assainissement familial au Burkina Faso. Ce manque d'information ne permettait pas de calculer le taux d'accès à l'assainissement familial qui est l'un des indicateurs clefs du PN-AEPA et de la stratégie nationale de politique de développement (CSLP/SCADD).

Dans l'optique de répondre aux besoins en informations du secteur pour le pilotage du PN-AEPA en vue d'une planification stratégique des actions, une enquête nationale sur l'assainissement familial des eaux usées et excréta a été recommandée lors de la revue conjointe du PN-AEPA en mars 2010.

OBJECTIFS DE L'ENQUETE

L'enquête nationale sur l'accès des ménages aux ouvrages d'assainissement familial (ENA 2010) s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par l'Etat burkinabè pour disposer d'informations nécessaires à la prise de décisions dans le domaine de l'assainissement.

L'objectif général de l'enquête est d'obtenir des données statistiques fiables sur l'accès des ménages aux ouvrages d'assainissement familial au niveau provincial en 2010 au Burkina Faso. On entend par ouvrage d'assainissement familial les ouvrages pour les excréta et les ouvrages pour les eaux usées. Ces données permettront de façon spécifique de :

- calculer le taux d'accès à l'assainissement familial au niveau provincial selon le milieu (urbain et rural) ;
- calculer le taux d'accès à l'assainissement familial au niveau régional selon la zone d'habitation (lotie et non lotie) ;
- estimer le nombre et les types d'ouvrages existants par province ;
- analyser l'accès à l'assainissement familial selon le niveau d'instruction, le sexe, la situation matrimoniale du chef de ménage, le type et le statut d'occupation du logement ; le niveau de vie ;
- établir la situation de référence en assainissement familial, laquelle sera utilisée pour le pilotage du secteur.

L'enquête a été pilotée par la Direction générale de l'assainissement des eaux usées et excréta. Elle a été réalisée avec l'appui de l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD), de la Direction générale des ressources en eau (DGRE) et de l'Office national de l'eau et de l'assainissement (ONEA). La collecte des informations s'est déroulée du 23 février au 25 mars 2011.

Une méthodologie détaillée a été présentée au Conseil national de la statistique (CNS) qui a octroyé son visa N° AP2010002CNCS4 en décembre 2010. Les principaux éléments de cette méthodologie sont présentés en annexe 2.

Ce rapport présente les résultats de l'enquête pour la région du Centre-Ouest. Il passe en revue les points concernant les pratiques de défécation, les types de latrines utilisées par les ménages, les caractéristiques des latrines et les pratiques d'évacuation des eaux usées des douches. Un rapport similaire est disponible pour chacune des 12 autres régions. Ces rapports ainsi que le rapport national sont disponibles à la DGAEUE et sur le site internet www.eaiburkina.org.

DEFINITION DES CONCEPTS UTILISES

Accès d'un ménage à l'assainissement familial

Un ménage a accès à l'assainissement familial s'il utilise une latrine améliorée (qu'elle soit partagée avec d'autres ménages ou non) dont le nombre total d'utilisateurs quotidiens est inférieur ou égal à 10.

L'accès à l'assainissement familial est ainsi déterminé selon les normes et critères définis dans le Document de programme du PN-AEPA en 2006 et précisés dans l'Opérationnalisation de la stratégie de mise en œuvre de la composante « infrastructures d'assainissement en milieu rural » (OSA) en 2009. Sont donc pris en compte selon le PN-AEPA :

- le nombre total d'utilisateurs quotidiens par ouvrage au plus égal à 10¹ ;
- l'utilisation d'une latrine améliorée (latrine VIP², EcoSan, TCM, toilette à chasse mécanique), qu'elle soit partagée avec d'autres ménages ou non³.

Accès à l'assainissement familial (Taux d')

Le taux d'accès à l'assainissement familial est le nombre de ménages ayant accès à l'assainissement familial rapporté au nombre total de ménages⁴.

Assainissement autonome

Système de gestion des eaux usées et des excréta basé sur leur traitement in situ (sur l'unité foncière). La phase liquide des effluents est généralement infiltrée dans le sol ou réutilisée, alors que les sous-produits du traitement (boues) sont transportés périodiquement vers des centres publics de traitement des boues ou vers un lieu de valorisation agricole.

Assainissement autonome individuel

Il s'agit de l'assainissement autonome d'une parcelle ou unité foncière desservant une maison individuelle à usage d'habitation. On rencontre principalement les technologies suivantes : puisards, latrines, fosses septiques, tranchées d'infiltration, etc.

Douche améliorée

Une douche améliorée est une douche dont les eaux usées sont convenablement évacuées. Il s'agit des douches raccordées au réseau d'égout, à une fosse septique, à une fosse étanche ou à un puisard.

Eaux usées

Eaux générées par la cuisine, la vaisselle, la lessive ainsi que les douches, au sens du présent rapport.

Latrine/toilette améliorée

Selon le PN-AEPA une latrine améliorée est une latrine qui répond aux conditions hygiéniques qui empêchent l'homme, l'animal ou l'insecte d'entrer en contact avec des excréta humains. Il s'agit des ouvrages suivants : latrine VIP une fosse/SanPlat améliorée,

¹ PN-AEPA à l'horizon 2015, Document de programme du PN-AEPA, Annexe : Normes, Critères et Indicateurs, MAHRH novembre 2006, page iv

² VIP : Ventilated improved pit

³ PN-AEPA à l'horizon 2015, Opérationnalisation de la stratégie de mise en œuvre de la composante « infrastructures d'assainissement en milieu rural » du PN-AEPA, Volet 2 : Options technologiques, MAHRH 2009, page 7

⁴ PN-AEPA à l'horizon 2015, Document de programme du PN-AEPA, Manuel de Suivi Evaluation (MSE), Tome 2 : Outils et méthodes, pour le volet rural, Annexe 1 : Fiches descriptives des indicateurs, MAHRH, avril 2009, page 17

latrine VIP double fosse, latrine EcoSan, toilette à chasse d'eau manuelle (TCM) une fosse ou double fosse ; toilette à chasse d'eau mécanique⁵.

Latrine non améliorée

Selon le PN-AEPA, une latrine non améliorée est une latrine traditionnelle sans dalle en béton ou avec dalle en béton, ou encore une latrine SanPlat simple⁶.

Ménage

Le ménage est l'unité socio-économique de base au sein de laquelle les différents membres, apparentés ou non, vivent dans la même maison ou concession, mettent en commun leurs ressources et satisfont en commun à l'essentiel de leurs besoins alimentaires et autres besoins vitaux sous l'autorité de l'un d'entre eux appelé chef de ménage (CM).

Milieu urbain

Le milieu urbain est principalement composé des communes urbaines. Cependant la base de sondage de l'enquête issue du RGPH 2006, distingue au sein des communes urbaines, les zones rurales qui sont rattachées au milieu rural.

Selon l'article 19 de la Loi portant code général des collectivités territoriales N°055-2004/AN du 21 décembre 2004, « la commune urbaine est une entité territoriale comprenant au moins une agglomération permanente de 25 000 habitants et dont les activités économiques permettent de générer des ressources budgétaires propres annuelles d'au moins 25 000 000 de francs CFA ». L'article 21 précise que « les communes urbaines existantes à la date d'entrée en vigueur de la loi conservent leur statut ». Aujourd'hui, le Burkina Faso compte 49 communes urbaines composées des 45 chefs-lieux de province auxquels s'ajoutent les communes de Niangoloko, Bittou, Garango et Pouytenga.

Milieu rural

Ensemble des localités ne faisant pas partie du milieu urbain.

Niveau de vie

Prédiction du quintile de niveau de vie monétaire réalisée à partir des données de l'Enquête intégrale sur les conditions de vie des ménages (EICVM). Il se présente en cinq niveaux, chacun représentant une proportion de 20% des ménages. Le niveau 1 représente les 20% des ménages les plus pauvres et le niveau 5, les 20% des ménages les plus aisés.

Zone lotie et zone non lotie⁷

Zone lotie : Espace habité ou non, ayant fait l'objet d'un morcellement répertorié par les services compétents (Bureau d'urbanisme agréé, géomètre agréé, etc.).

Zone non lotie : Espace habité ou non, n'ayant pas connu l'opération de morcellement par les services compétents.

⁵ PN-AEPA à l'horizon 2015, Opérationnalisation de la stratégie de mise en œuvre de la composante « infrastructures d'assainissement en milieu rural » du PN-AEPA, Volet 2 : Options technologiques, MAHRH, 2009, page 7

⁶ PN-AEPA à l'horizon 2015, Opérationnalisation de la stratégie de mise en œuvre de la composante « infrastructures d'assainissement en milieu rural » du PN-AEPA, Volet 2 : Options technologiques, MAHRH, 2009, page 7

⁷ Recueil des concepts, définitions, indicateurs, méthodologies, nomenclatures et outils de collecte utilisés dans le système statistique national », INSD, 2009

PRESENTATION DE LA REGION DU CENTRE-OUEST

La région du Centre-Ouest s'étend sur une superficie de 21 891 km², soit 8% de la superficie du territoire national (*Profil des régions du Burkina Faso, DGAT-DLR/MEF, 2010*). Elle est limitée à l'est par les régions du Plateau Central, du Centre-Sud et du Centre, au nord par la région du Nord, à l'ouest par les régions de la Boucle du Mouhoun et du Sud-Ouest et au sud par la République du Ghana.

La région du Centre-Ouest est subdivisée en 4 provinces, 4 communes urbaines, 38 départements, 34 communes rurales et 563 villages. Les provinces de la région et leurs chefs-lieux cités entre parenthèses sont les suivants : le Boulkiemdé (Koudougou), le Sanguié (Réo), la Sissili (Léo) et le Ziro (Sapouy). Le chef-lieu de la région est Koudougou et les chefs-lieux des provinces cités précédemment constituent les communes urbaines.

Au Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH) de 2006 la région avait une population de 1 186 566 habitants, soit 8,5% de la population du pays. La population féminine est majoritaire dans la région avec une proportion de 53,9%. Malgré la présence de 3 villes dans la région et surtout de Koudougou, le taux d'urbanisation n'est que de 13,2%, un taux inférieur à celui de l'ensemble du pays qui est de 22,7%. D'après les projections de l'INSD, la population de la région est estimée en 2010 à 1 310 644 habitants et à 1 510 975 habitants en 2015 selon le taux d'accroissement annuel moyen de 2,3% entre 1996 et 2006. A ce rythme, la population du Centre-Ouest va doubler en 2036 par rapport à 2006.

Trois grands groupes ethniques autochtones dominent dans la région. Ce sont : les Mossi, les Gourounsi et les Peulh. Mais l'on y rencontre aussi des émigrants, venus des autres régions du pays.

La région du Centre-Ouest, à l'instar du pays, a un relief plat perturbé par quelques élévations surtout dans la province du Sanguié avec le mont Sanguié comme point culminant (400 mètres d'altitude). Suivant les provinces, on rencontre des sols de type sablo-argileux, des sols ferrugineux, des sols ferralitiques épais et meubles. On trouve également des sols érodés, des cuirasses et quelques îlots de sols hydromorphes dans les zones de bas-fonds.

Quant au climat de la région, il est de type soudano-sahélien avec une pluviométrie allant de 700 mm à 1200 mm du nord au sud de la région.

La région possède un potentiel économique énorme de par sa situation géographique. Elle possède la troisième ville la plus importante du pays, Koudougou. Presque tous les chefs-lieux de provinces sont accessibles par des routes praticables. Aussi, traversée par la voie ferroviaire Abidjan-Ouagadougou, la région occupe une position géographique favorable aux échanges commerciaux. Son chef-lieu est une plaque tournante du commerce de produits agricoles avec le reste du Burkina Faso d'une part, et les pays voisins d'autre part. Les pays frontaliers du Burkina comme la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Mali constituent un potentiel énorme de débouchés pour ses produits agricoles.

La région renferme également des activités industrielles et artisanales. En effet, quelques unités de production de biens ou de services marchands sont implantées sur son territoire. Il s'agit notamment de la SOFITEX, FASOTEX... Il est à signaler aussi l'existence de quelques exploitations minières dont la plus importante est la mine de zinc de Perkoa.

Selon les résultats de l'Enquête intégrale sur les conditions de vie des ménages (EICVM) de 2009, la pauvreté a connu un léger recul dans la région entre 2003 et 2009. Sur ce plan, le Centre-Ouest occupe une position médiane avec une incidence de pauvreté en 2009 de 38,8%, inférieure au taux national qui est de 43,9% (SCADD 2011-2015).

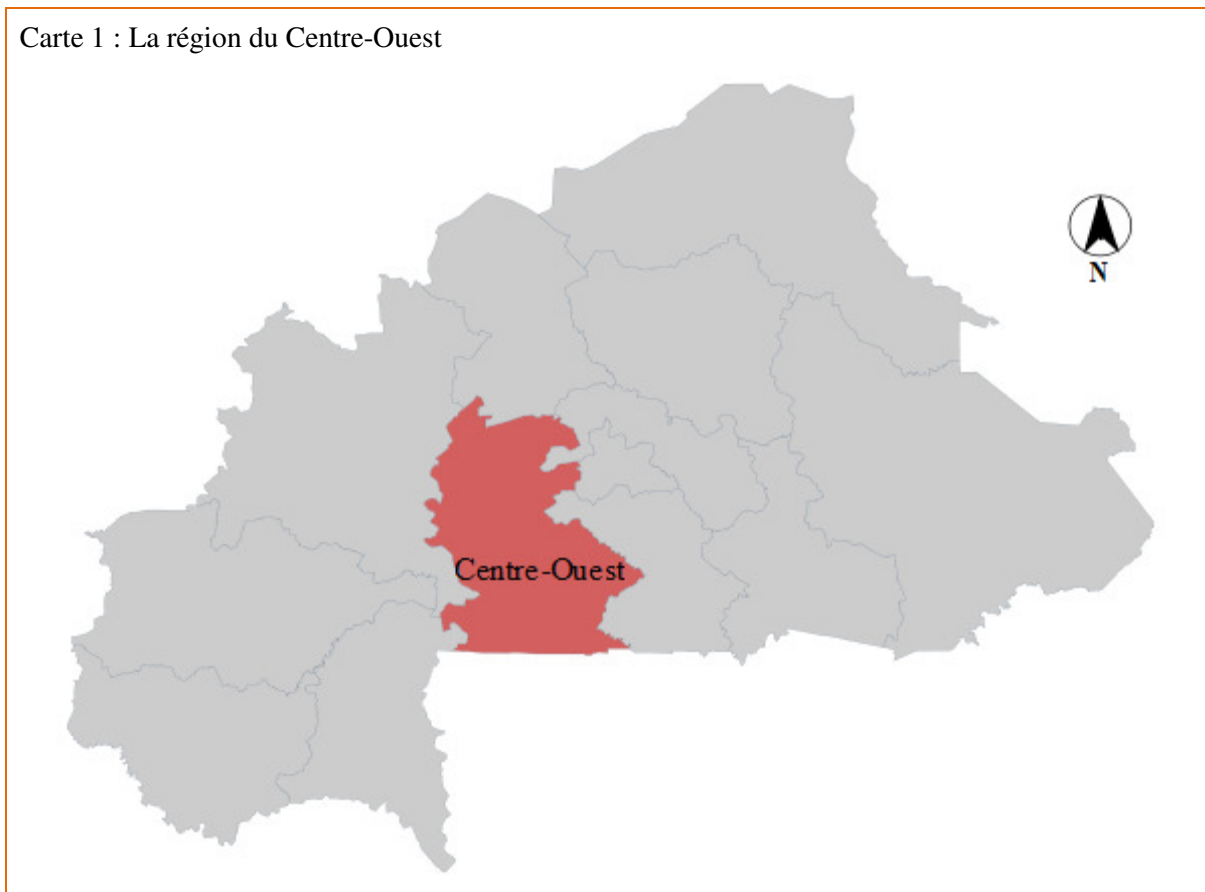
Le taux d'alphabétisation de 25,0% dans la région est bas, et plus particulièrement chez les femmes où il n'est que de 18,6%. Le Centre-Ouest se trouve néanmoins parmi les régions les plus alphabétisées du pays (EICVM 2009). Cependant, le niveau de scolarisation ces dernières années est satisfaisant. En effet, pour l'année scolaire 2010/2011, 90,4% d'enfants en âge scolaire (6-11 ans pour le primaire) sont effectivement scolarisés dans la région, ce taux dépasse la moyenne nationale qui est de 77,6% (Annuaire statistique 2010/2011 du MEBA).

Les principales ressources en eau utilisées pour l'Approvisionnement en eau potable (AEP) sont les eaux souterraines et le fleuve Mouhoun. On y rencontre les forages équipés de Pompes à motricité humaine (PMH), les puits modernes, les Adductions d'eau potable simplifiées (AEPS) et les Postes d'eau autonome (PEA). Le réseau AEP de l'ONEA est présent dans les centres urbains sauf à Sapouy. Selon le Rapport sectoriel régional du PN-AEPA, en fin 2010, le milieu rural de la région comptait 3 432 PEM fonctionnels et près de 37 AEPS et PEA avec un taux d'accès à l'eau potable estimé à 56,9% en 2010. Mais à l'intérieur de la région, on note des disparités quant à l'accès des populations à l'eau potable.

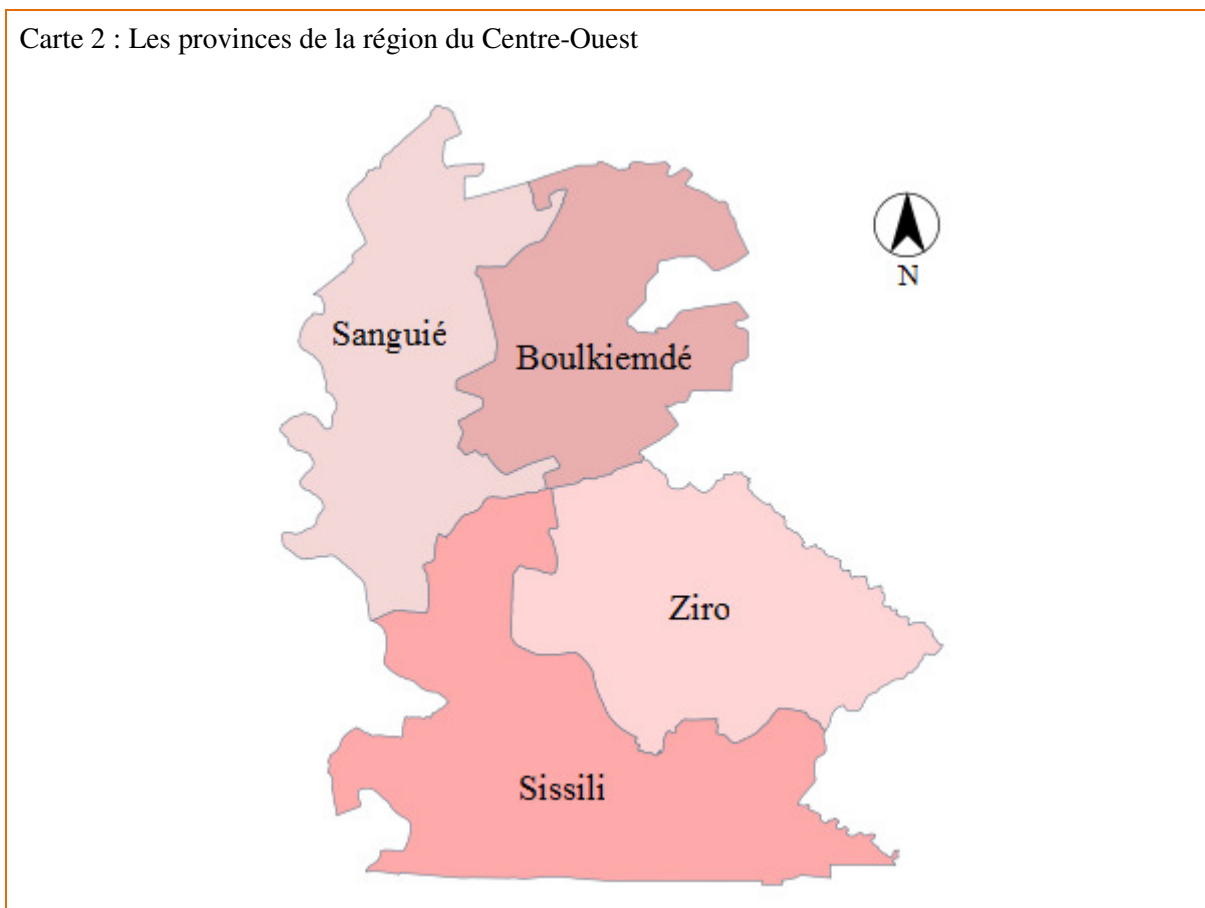
La situation en assainissement des eaux usées et excreta (AEUE) demeure précaire. On note cependant différentes interventions ces dernières années. Si l'ONEA intervient dans la partie urbaine, dans le milieu rural il y a plusieurs interventions notamment le PNGT (Programme Nationale de Gestion du Terroir), le projet ECOSAN-UE, le projet BAD/4R, la GIZ et bien d'autres. En fin 2009, ils ont réalisés au total 2001 latrines.

Malgré ces efforts, la situation de l'assainissement familial, peu connue, est perçue comme très précaire, à l'instar d'autres régions du pays. Le présent rapport permet aujourd'hui de mieux en saisir la réalité.

Carte 1 : La région du Centre-Ouest



Carte 2 : Les provinces de la région du Centre-Ouest



SITUATION REGIONALE

I. ACCES DES MENAGES A L'ASSAINISSEMENT

I.1. Pratiques de défécation

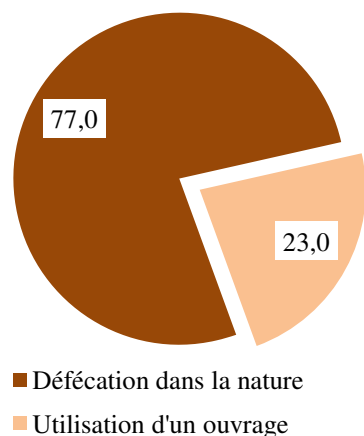
Pour déféquer, les ménages ont généralement recours à la nature ou à des latrines. Dans la région du Centre-Ouest, la défécation dans la nature est la pratique la plus répandue et concerne 8 ménages sur 10. Cette pratique est ainsi plus fréquente dans la région qu'au niveau national où elle concerne 6 ménages sur 10.

Cette situation témoigne de la précarité économique des ménages mais également du poids important des habitudes socioculturelles. Cela confirme les analyses réalisées lors de l'élaboration de la stratégie d'assainissement.

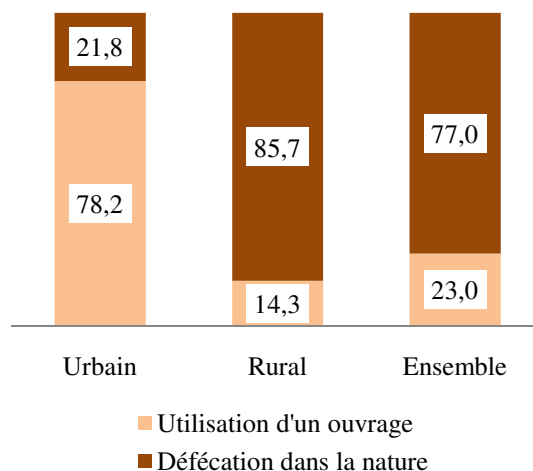
La situation est différente selon le milieu d'habitation :

- en milieu urbain la défécation dans la nature concerne 21,8% des ménages, ce qui place la région en position médiane par rapport au milieu urbain des autres régions du pays ;
- en milieu rural, cette pratique concerne 85,7% des ménages, ce qui place aussi la région en position médiane par rapport au milieu rural des autres régions.

Graphique 1 : Répartition des ménages selon les pratiques de défécation (en %)



Graphique 2 : Répartition des ménages selon les pratiques de défécation par milieu d'habitation (en %)



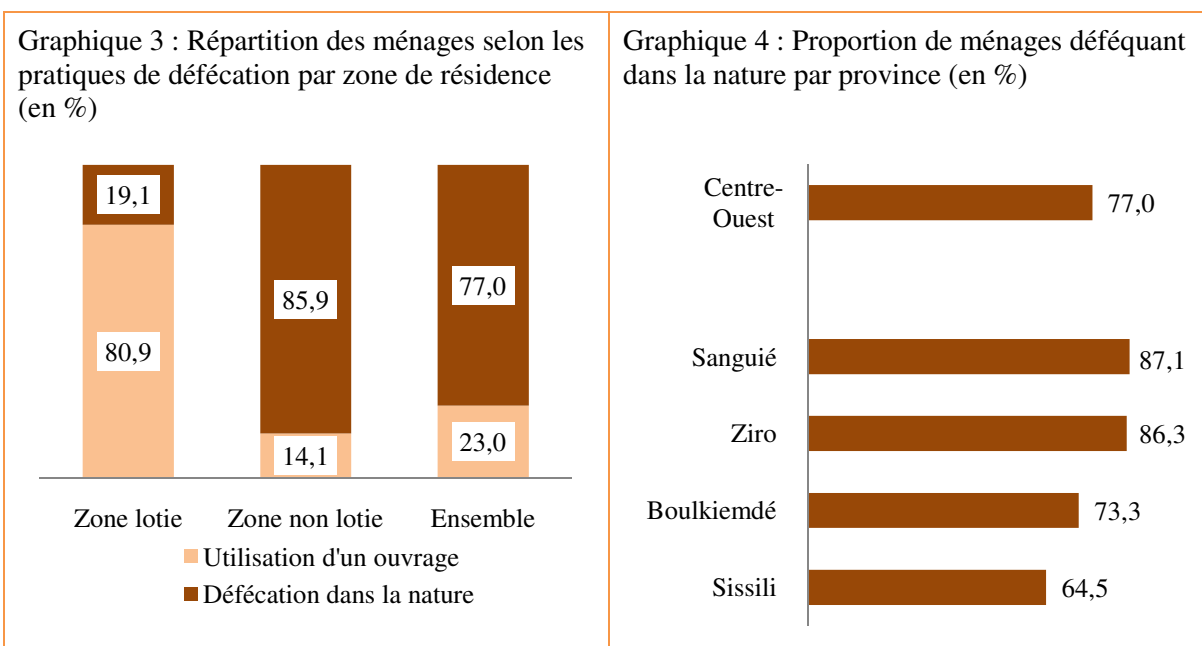
Le phénomène de défécation dans la nature se distingue également selon la zone de résidence. Plus fréquent en zone non lotie, il concerne près de 9 ménages sur 10 et seulement 1/4 des ménages en zone lotie.

La proportion de ménages qui pratiquent la défécation à l'air libre au niveau régional cache des disparités provinciales. Comme on peut le voir sur le Graphique 4, la situation est préoccupante partout surtout dans le Sanguié et le Ziro où le phénomène concerne près de de 9 ménages sur 10.

Dans la province du Sanguié, près des 3/4 des ménages urbains défèquent dans la nature. Il s'agit de la province la plus touchée par le phénomène en milieu urbain. Le milieu urbain du Boulkiemdé, qui abrite Koudougou la 3^e ville du pays, se distingue avec la proportion la plus

faible de ménages déféquant dans la nature. Avec seulement 9% des ménages utilisant la nature comme lieu d'aisance, le milieu urbain du Boulkiemdé est dans une situation nettement meilleure que le milieu urbain national qui est à 12,8%. Cette proportion est également faible dans la Sissili avec 12,2%.

La proportion importante de ménages ruraux qui pratiquent la défécation à l'air libre au niveau régional se vérifie également dans toutes les provinces. Dans le Ziro, le Sanguié et le Boulkiemdé, elle est particulièrement forte puisqu'elle est de 9 ménages sur 10. Elle est moins élevée dans la Sissili où elle atteint 7 ménages sur 10 environ (Voir Annexe 1).

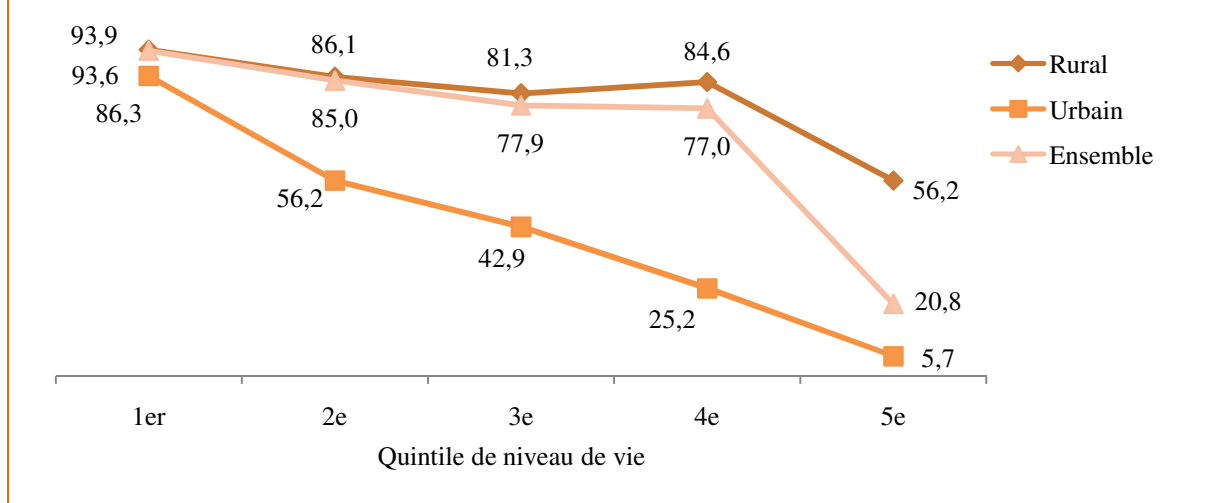


En considérant le niveau de vie des ménages, il ressort que le facteur économique influence la pratique de défécation. Au niveau de l'ensemble de la région, parmi les ménages les plus pauvres, appartenant au groupe des 20 % des ménages les plus démunis, (1^{er} quintile) au moins 9 ménages sur 10 défèquent dans la nature. Par contre, parmi les ménages les plus aisés, appartenant au groupe des 20 % des ménages les plus nantis (5^e quintile), seul 1 ménage sur 5 défèque dans la nature. Les ménages situés entre les plus démunis et les plus aisés ont un comportement similaire.

Cette tendance globale est suivie par celle du milieu rural sauf pour les ménages les plus aisés (5^e quintile). Pour ces derniers, un écart important de 36 points est observé avec les ménages les plus aisés de la région. Par contre, en milieu urbain, on observe une décroissance régulière de la proportion de ménages déféquant dans la nature selon le quintile de niveau de vie. On va ainsi de 86,3% pour les ménages les plus démunis à 5,7% pour les ménages les plus aisés.

Somme toute, en milieu urbain, la proportion de ménages parmi les plus aisés qui défèquent dans la nature est de 5,7% dans la région. C'est environ 2 fois plus élevé que pour les ménages du milieu urbain national. Ce constat laisse entrevoir les efforts à fournir dans la région.

Graphique 5 : Proportion de ménages déféquant dans la nature selon le quintile de niveau de vie par milieu d'habitation (en %)



I.2. Utilisation par type de latrine

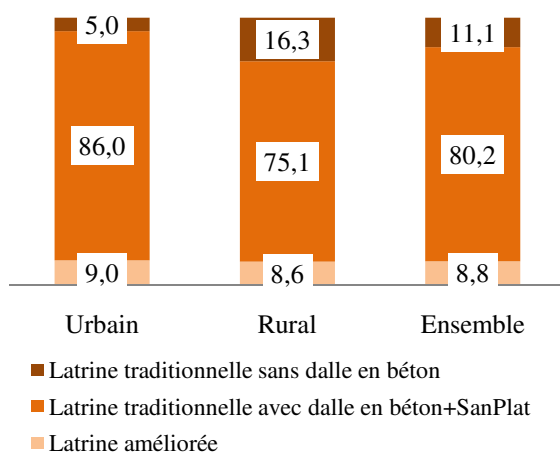
Il s'agit ici de répartir les ménages selon les types de latrines qu'ils utilisent. Il est considéré un ouvrage par ménage utilisateur. Si un ménage dispose de plusieurs latrines de types différents, on considère la latrine « la plus améliorée » de toutes.

Comme au niveau de l'ensemble du pays, dans la région du Centre-Ouest, parmi les ménages utilisant un ouvrage d'assainissement familial, la très grande majorité utilise des latrines traditionnelles : sur 100 ménages utilisant des ouvrages, 91 utilisent des latrines traditionnelles dont 11 parmi eux utilisent des latrines traditionnelles sans dalle en béton. Les autres ménages, soit 9 environ, utilisent des latrines améliorées.

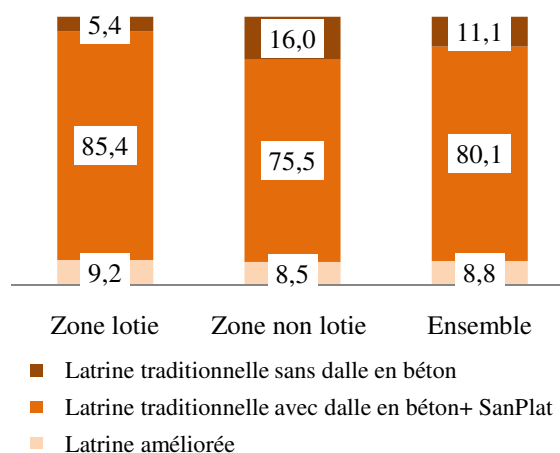
Ce profil d'ensemble selon le milieu d'habitation n'est pas significativement différent de celui selon la zone de résidence même si on peut noter que les ménages utilisant des latrines améliorées ont une proportion légèrement plus élevée en milieu urbain ou en zone lotie qu'en milieu rural ou en zone non lotie. Par ailleurs, la proportion de ménages utilisant des latrines traditionnelles sans dalle en béton est 3 fois plus élevée en zone non lotie qu'en zone lotie.

La situation en milieu urbain de la région est un peu moins favorable qu'en milieu urbain national. En effet, la proportion de ménages utilisant des latrines traditionnelles sans dalle est de 5%, ce qui est plus important qu'au niveau national où cette proportion n'est que de 3,2%. En outre la proportion des ménages utilisant des latrines améliorées est moins élevée avec 9% qu'au niveau national où elle est de 12,9%. Par contre, le milieu rural régional a un profil meilleur que celui du national spécifiquement en ce qui concerne l'utilisation des latrines traditionnelles sans dalle en béton : 16,3% contre 35,6%.

Graphique 6 : Répartition des ménages selon les types de latrines utilisées par milieu d'habitation (en %)



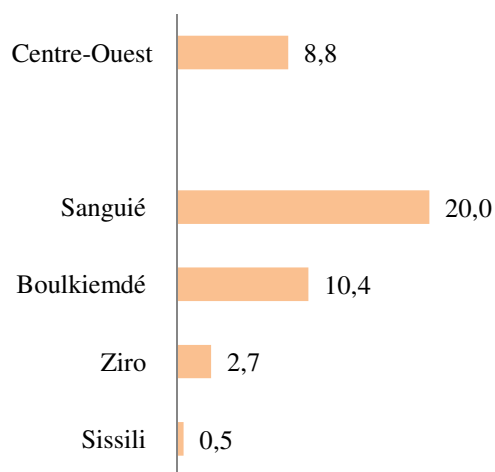
Graphique 7 : Répartition des ménages selon les types de latrines utilisées par zone de résidence (en %)



En rappel, 9 ménages sur 100 utilisent des latrines améliorées. Cette moyenne régionale cache cependant d'énormes disparités à l'échelle provinciale. En effet, la province du Sanguié se distingue nettement par une proportion élevée de ménages utilisant des latrines améliorées. Cette proportion, qui atteint 20%, pourrait s'expliquer par l'action de projets et programmes dans la province. La situation reste néanmoins toujours préoccupante.

Dans les provinces du Ziro et de la Sissili, une proportion très faible de ménages utilise les latrines améliorées

Graphique 8 : Proportion de ménages utilisant des latrines améliorées par province (en %)



A l'échelle provinciale selon le milieu :

- en milieu urbain, la proportion de ménages utilisant des latrines améliorées est très disparate d'une province à l'autre. Cette proportion est plus élevée dans le Boulkiemdé où elle est de 11 ménages sur 100. A contrario, elle est la plus faible dans la Sissili où elle est d'à peine 1 ménage sur 100 ;
- en milieu rural, la situation est également très disparate d'une province à l'autre. C'est dans le Sanguié que la proportion de ménages utilisant des latrines améliorées est la plus élevée, elle est de 22,8%. Dans les provinces de la Sissili et du Ziro, elle est quasi-nulle, elle est de moins de 1 ménage sur 100 (Voir Annexe 1).

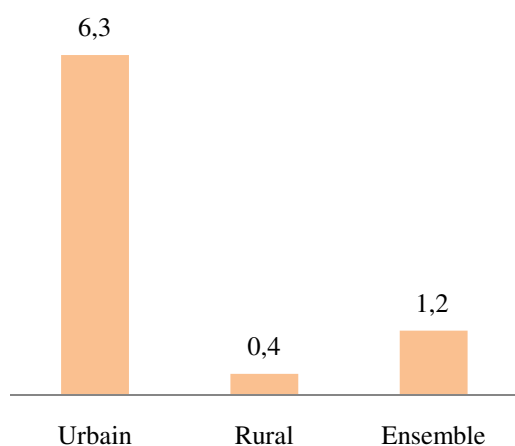
I.3. Taux d'accès à l'assainissement familial

Le taux d'accès à l'assainissement familial est le nombre de ménages ayant accès à l'assainissement familial rapporté au nombre total de ménages. Selon le PN-AEPA, un ménage a accès à l'assainissement familial s'il utilise une latrine améliorée (qu'elle soit partagée avec d'autres ménages ou non) et dont le nombre total d'utilisateurs quotidiens est inférieur ou égal à 10.

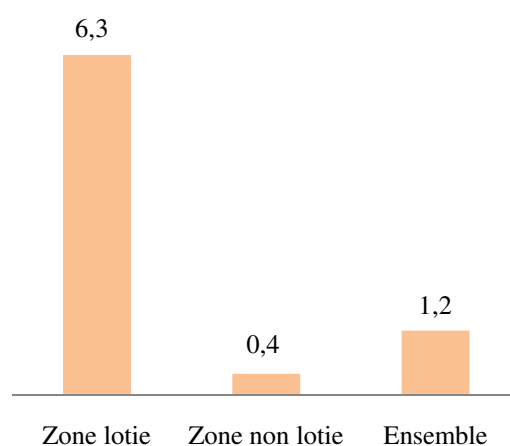
Sur cette base, le taux d'accès à l'assainissement familial dans la région du Centre-Ouest est de 1,2%. Ce taux est très faible, il est 2,6 fois moins élevé que le taux national. Pour autant, la région se classe à une position médiane au niveau national.

Le taux d'accès à l'assainissement familial est très différent selon le milieu d'habitation et la zone de résidence. Il est de loin plus élevé en milieu urbain et en zone lotie qu'en milieu rural et en zone non lotie. Cela pourrait s'expliquer par l'influence de l'une des plus importantes villes du pays à savoir Koudougou chef-lieu de la région.

Graphique 9 : Taux d'accès à l'assainissement familial par milieu d'habitation (en %)



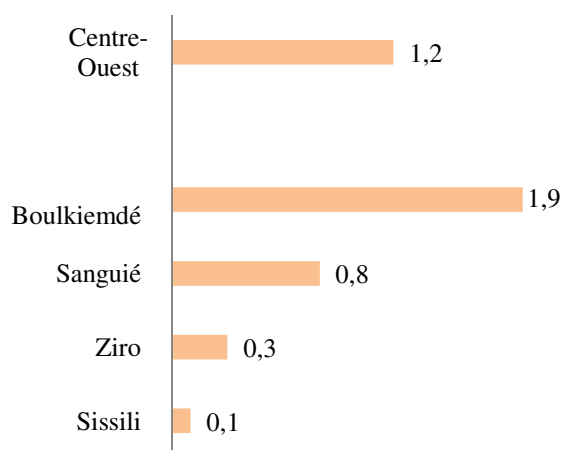
Graphique 10 : Taux d'accès à l'assainissement familial par zone de résidence (en %)



Contrairement à ce qu'on pouvait attendre par rapport à l'utilisation de latrines améliorées, le taux d'accès est meilleur dans le Boulkiemdé que dans le Sanguié : il y est 2 fois plus élevé.

Les 2 autres provinces de la région ont un taux d'accès à l'assainissement familial presque nul.

Graphique 11 : Taux d'accès à l'assainissement familial par province (en %)



A l'échelle provinciale selon le milieu :

- en milieu urbain, le plus fort taux d'accès à l'assainissement familial est observé dans la province du Boulkiemdé, soit 9,3%. Le plus faible est observé dans la Sissili ;
- en milieu rural, le plus fort taux d'accès est observé dans le Sanguié avec 0,9% suivi par le Boulkiemdé avec 0,3%. Le Ziro et la Sissili ont chacun un taux d'accès presque nul : 0,1% (Voir Annexe 1).

L'accès à l'assainissement familial dans le Centre-Ouest varie significativement en fonction de certaines caractéristiques du ménage.

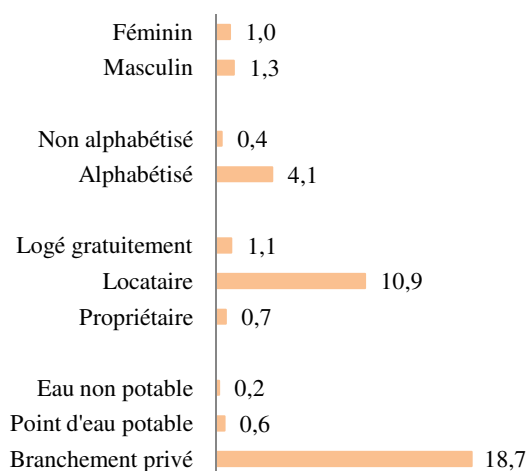
L'alphabétisation joue un rôle important : les ménages dirigés par une personne alphabétisée ont en moyenne un taux d'accès 10 fois plus élevé que celui des ménages dirigés par une personne non alphabétisée.

Le taux d'accès à l'assainissement familial pour les ménages locataires est de loin meilleur que pour les ménages propriétaires de leur logement. Les logements loués sont très souvent équipés de latrines améliorées.

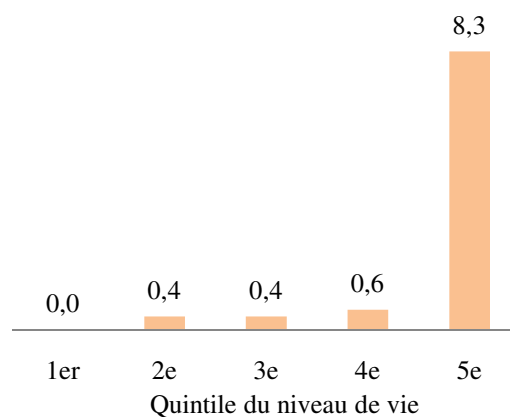
Comme au niveau national, l'accès à une source améliorée d'eau de boisson favorise l'accès à l'assainissement familial dans le Centre-Ouest. Les ménages disposant d'un branchement privé d'eau ont ainsi un taux d'accès à l'assainissement familial de très loin plus élevé que ceux ayant accès à un point d'eau potable à l'extérieur de leur logement. Ces derniers ont quant à eux 3 fois plus accès à l'assainissement familial que les ménages s'approvisionnant à une source d'eau non potable.

L'accès à l'assainissement familial est lié au niveau de vie du ménage. On note ainsi que le taux d'accès est pratiquement nul pour les 20% des ménages les plus démunis (1^{er} quintile). Il reste également très faible pour les ménages du 2^e au 4^e quintile. Le taux d'accès des ménages du 5^e quintile qui sont les plus nantis est nettement supérieur puisqu'il est de 8,3%. En définitive, l'accès à l'assainissement familial ne semble favorable que pour certains des ménages les plus financièrement aisés.

Graphique 12 : Taux d'accès à l'assainissement familial selon des caractéristiques du ménage (en %)



Graphique 13 : Taux d'accès à l'assainissement familial selon le quintile du niveau de vie des ménages (en %)



II. TYPOLOGIE DES OUVRAGES

II.1. Stock d'ouvrages

Le nombre d'ouvrages d'assainissement familial pour excréta est estimé à 49 600 pour l'ensemble de la région. En rapportant la population de la région à la période de l'enquête à ce chiffre, on trouve un ratio théorique de 27 habitants par ouvrage. A titre de comparaison, la moyenne nationale est de 16 habitants par ouvrage.

Au niveau des provinces, le stock de latrines est plus important dans le Boulkiemdé qui compte 27 900 ouvrages soit plus de la moitié du stock régional. La Sissili suit avec 11 500 ouvrages. Le Sanguié et le Ziro ont des stocks d'ouvrages nettement plus petits ; celui du Sanguié étant tout de même le double de celui du Ziro.

Il n'existe pas un trop grand écart entre les stocks d'ouvrages pour excréta dans les milieux urbain et rural de la région. Ce constat n'est cependant pas le même selon les provinces. En dehors du Boulkiemdé, le stock d'ouvrages en milieu rural des 3 autres provinces est supérieur à celui du milieu urbain. Dans le Boulkiemdé, le stock en milieu urbain est presque le double du stock en milieu rural.

Tableau 1 : Stock d'ouvrages pour excréta par province selon le milieu d'habitation

	Boulkiemdé	Sissili	Sanguié	Ziro	Ensemble
Urbain	18 300	3 400	1 200	1 100	24 000
Rural	9 600	8 100	5 600	2 300	25 600
Ensemble	27 900	11 500	6 800	3 400	49 600

II.2. Types d'ouvrages pour excréta

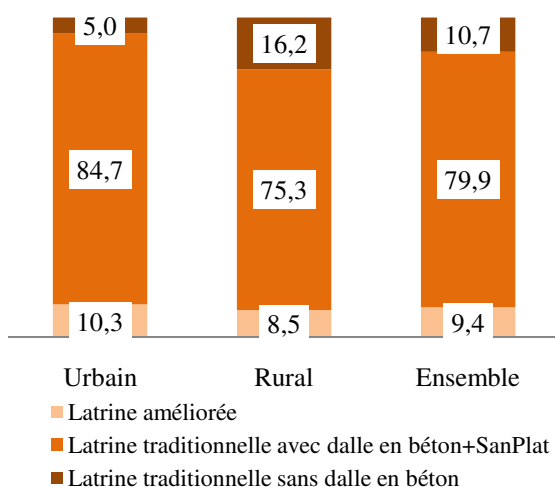
Sont analysées dans cette section et les suivantes, les caractéristiques technologiques de tous les ouvrages pour excréta ou latrines de la région.

Plus qu'au niveau national, la grande majorité des ouvrages de la région sont des latrines traditionnelles. Ils sont 90,6% de ce type. Ce sont essentiellement des latrines traditionnelles avec dalle en béton mais le pourcentage de latrines sans dalle en béton demeure élevé surtout en milieu rural et en zone non lotie. Seulement 9,4% des ouvrages sont des latrines améliorées.

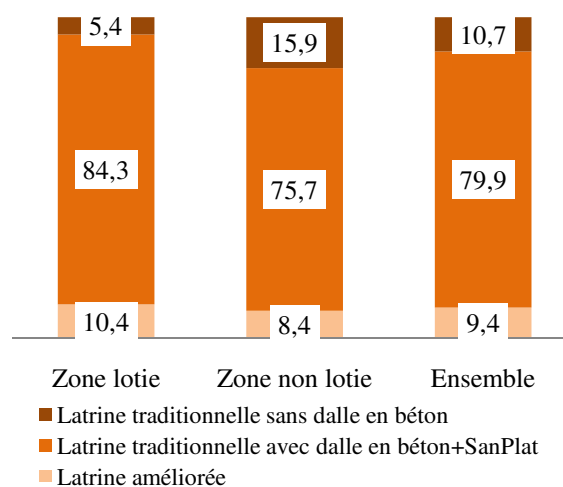
Les latrines traditionnelles avec dalle en béton sont plus présentes en zone lotie qu'en zone non lotie. Le constat est le même pour les latrines améliorées.

Selon le milieu d'habitation ou la zone de résidence, cette répartition des ouvrages par type n'est pas significativement différente du niveau régional même si on note que les ouvrages améliorés ont une proportion légèrement plus élevée en milieu urbain et en zone lotie qu'en milieu rural et en zone non lotie.

Graphique 14 : Répartition des latrines selon le type par milieu d'habitation (en %)



Graphique 15 : Répartition des latrines selon le type par zone de résidence (en %)



Au niveau provincial, quel que soit le milieu d'habitation, on note la prédominance des latrines traditionnelles avec dalle en béton dans toutes les provinces. Les latrines traditionnelles sans dalle en béton sont faiblement représentées en milieu urbain mais elles sont encore très présentes en milieu rural où elles représentent presque 1/4 des ouvrages dans le Ziro.

Tableau 2 : Répartition des latrines selon le type par milieu d'habitation et par province (en %)

Provinces	Latrine traditionnelle sans dalle en béton	Latrine traditionnelle avec dalle en béton et SanPlat	Latrine améliorée	Ensemble
Urbain	5,0	84,7	10,3	100,0
Boulkiemdé	3,8	83,6	12,6	100,0
Sanguié	7,0	86,0	7,0	100,0
Sissili	5,8	93,5	0,7	100,0
Ziro	18,7	74,9	6,4	100,0
Rural	16,2	75,3	8,5	100,0
Boulkiemdé	12,9	78,2	8,9	100,0
Sanguié	20,5	56,9	22,6	100,0
Sissili	14,9	84,7	0,4	100,0
Ziro	24,3	74,9	0,8	100,0
Ensemble	10,7	79,9	9,4	100,0
Boulkiemdé	6,9	81,8	11,3	100,0
Sanguié	18,0	62,2	19,8	100,0
Sissili	12,2	87,3	0,5	100,0
Ziro	22,4	74,9	2,7	100,0

C'est dans la province du Sanguié que les latrines améliorées sont plus fréquentes. Elles représentent 1/5 des latrines de cette province. Cette proportion est influencée par le milieu rural.

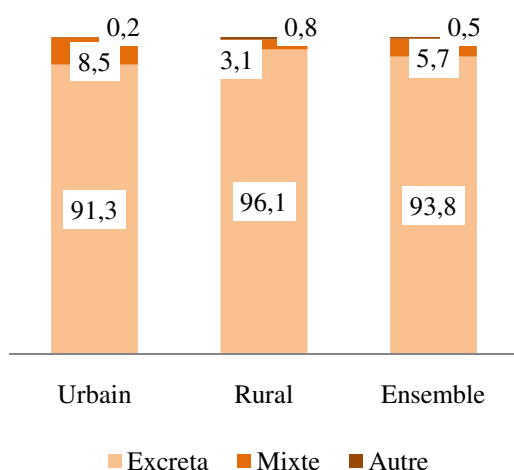
II.3. Usage des latrines

La grande majorité des ouvrages sont utilisés exclusivement pour les excréta. Mais d'autres usages coexistent. On note ainsi que 5,7% des ouvrages sont utilisés à la fois pour l'évacuation des excréta et des eaux usées (usage mixte).

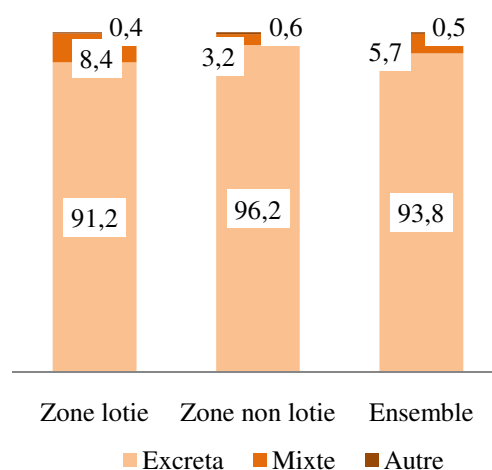
C'est pratiquement le même constat quelle que soit la zone de résidence (lotie et non lotie).

En milieu rural, la quasi-totalité des ouvrages est utilisée exclusivement pour les excréta alors qu'en milieu urbain, environ 1 ouvrage sur 10 est à usage mixte.

Graphique 16 : Répartition des latrines selon leur usage par milieu d'habitation (en %)



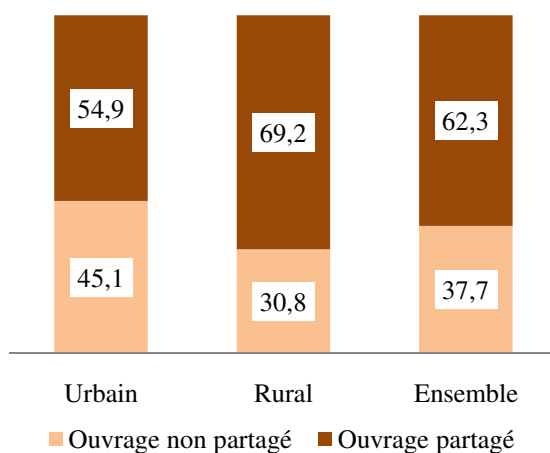
Graphique 17 : Répartition des latrines selon leur usage par zone de résidence (en %)



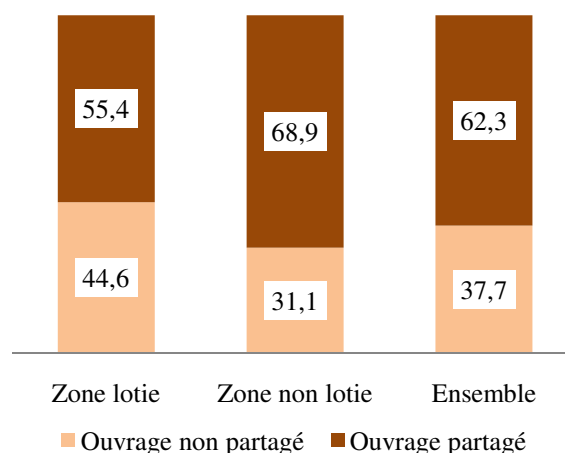
II.4. Partage des latrines

Au niveau de la région, 6 ouvrages sur 10 sont partagés par plusieurs ménages tout comme au niveau national. Ce phénomène est plus fréquent en milieu rural et en zone non lotie.

Graphique 18 : Proportion de latrines selon le statut de partage par milieu d'habitation (en %)



Graphique 19 : Proportion de latrines selon le statut de partage par zone de résidence (en %)



Dans toutes les provinces de la région du Centre-Ouest, les ouvrages sont majoritairement partagés sauf dans le Ziro. La proportion d'ouvrages partagés la plus élevée est observée dans la province du Sanguié, soit 76,7%.

Selon le milieu d'habitation, la situation est tout aussi contrastée. En milieu urbain, c'est dans le Sanguié que se trouve la plus forte proportion de latrines partagées, avec près de 8 latrines sur 10. Alors que dans le Boulkiemde et la Sissili, un peu plus de la moitié des latrines sont partagées. Par contre c'est dans le milieu urbain du Ziro qu'elles sont le moins partagées, 2 fois moins que dans le Sanguié.

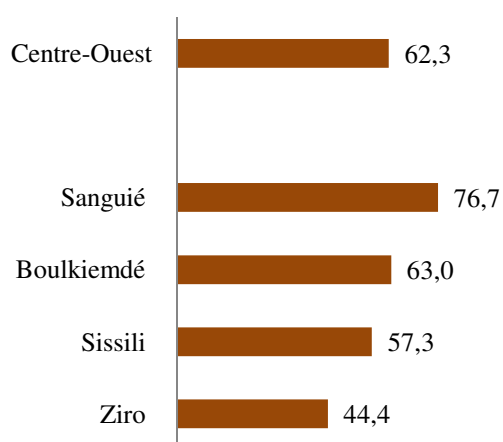
En milieu rural, la proportion de latrines partagées est plus élevée dans le Boulkiemdé et le Sanguié. Cela représente un peu plus des 3/4 des latrines. C'est dans le milieu rural du Ziro que la proportion de latrines partagées est la plus faible. Mais cela représente tout de même près de la moitié des latrines (Voir Annexe 1)

II.5. Nombre d'utilisateurs par latrine

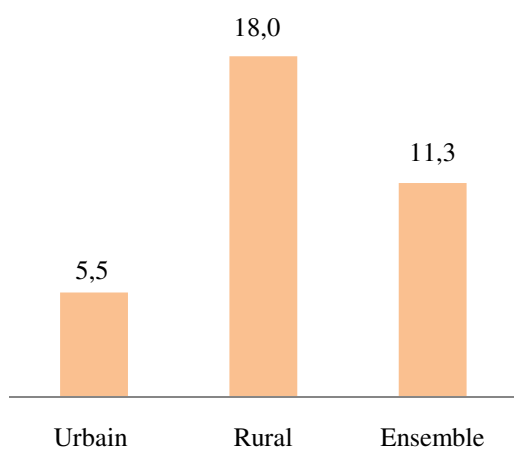
Dans la région, comme au niveau national, un ouvrage d'assainissement pour les excréta est utilisé quotidiennement par 12 personnes en moyenne, quel que soit le type d'ouvrage considéré. C'est un peu supérieur au niveau national qui est de 11 personnes par ouvrage.

Pour calculer le taux d'accès à l'assainissement familial, la norme retenue dans le cadre du PN-AEPA est de 10 utilisateurs maximum par ouvrage amélioré. En ne considérant alors que les ouvrages améliorés, ceux-ci sont utilisés quotidiennement par 11 personnes en moyenne. Cette moyenne est faible en milieu urbain et en zone lotie, mais elle est élevée en milieu rural et en zone non lotie. Ainsi en milieu urbain une latrine a en en moyenne 12 utilisateurs de moins qu'une latrine en milieu rural. La même différence est observée entre la zone lotie et la zone non lotie.

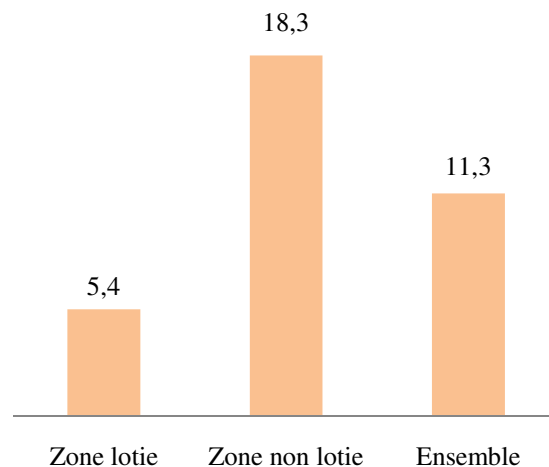
Graphique 20 : Proportion de latrines partagées par province (en %)



Graphique 21 : Nombre moyen d'utilisateurs quotidiens de latrines améliorées par milieu d'habitation

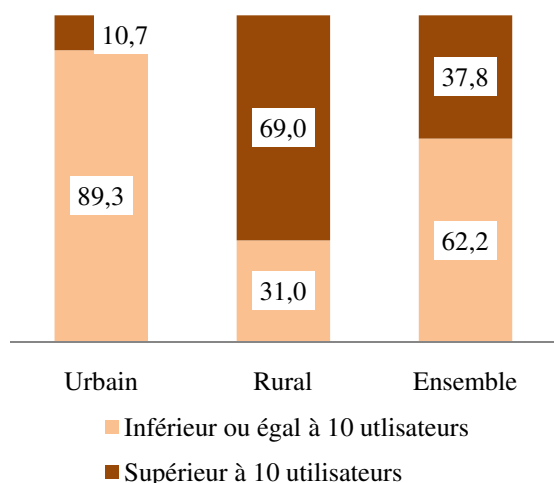


Graphique 22 : Nombre moyen d'utilisateurs quotidiens de latrines améliorées par zone de résidence

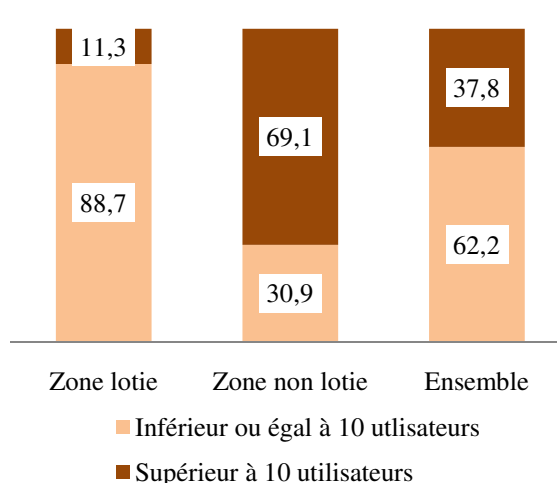


En répartissant les ouvrages améliorés selon la norme du PN-AEPA, au niveau de la région, 62,2% des ouvrages améliorés sont utilisés quotidiennement par au plus 10 personnes. Il existe des disparités selon le milieu d'habitation et la zone de résidence. En effet, la pression sur les ouvrages améliorés est moins forte en milieu urbain ou en zone lotie où près de 9 ouvrages sur 10 sont utilisés par au plus 10 personnes. Par contre le phénomène est inverse en milieu rural ou en zone non lotie où près de 7 ouvrages sur 10 sont utilisés quotidiennement par plus de 10 personnes.

Graphique 23 : Répartition des ouvrages améliorés selon le nombre d'utilisateurs quotidiens par milieu d'habitation (en %)



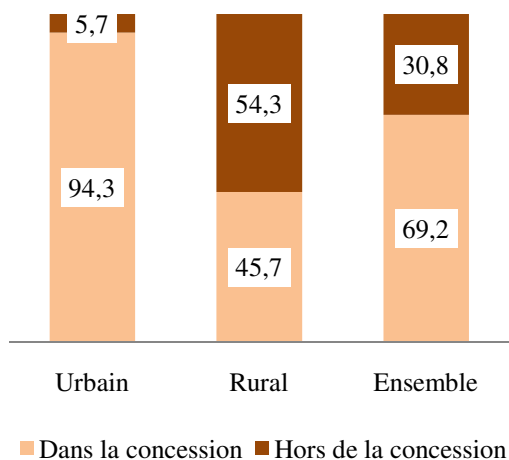
Graphique 24 : Répartition des ouvrages améliorés selon le nombre d'utilisateurs quotidiens par zone de résidence (en %)



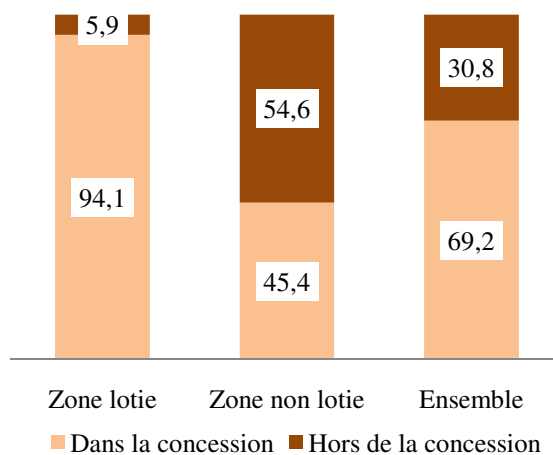
II.6. Localisation des ouvrages

Dans l'ensemble de la région, 70% des latrines se trouvent à l'intérieur des concessions. Toutefois, la situation est très différente selon le milieu d'habitation et la zone de résidence. En effet, on note qu'en zone non lotie et en milieu rural, plus de la moitié des latrines sont situées hors de la concession des ménages qui les utilisent. Par contre en milieu urbain et en zone lotie, la quasi-totalité des ouvrages sont situés dans les concessions.

Graphique 25 : Répartition des ouvrages selon leur localisation par milieu d'habitation (en %)



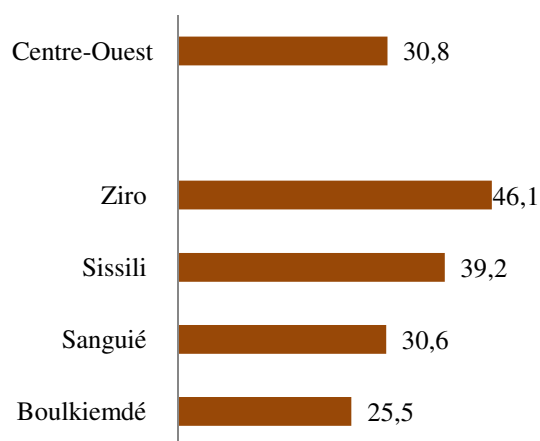
Graphique 26 : Répartition des ouvrages selon leur localisation par zone de résidence (en %)



Dans toutes les provinces, moins de la moitié des latrines sont situées hors des concessions.

On relève cependant des disparités selon les provinces. C'est dans le Ziro que près de la moitié des latrines sont situées hors des concessions alors que dans le Boulkiemdé cela ne concerne que 1/4 des latrines.

Graphique 27 : Proportion de latrines situées hors de la concession par province (en %)



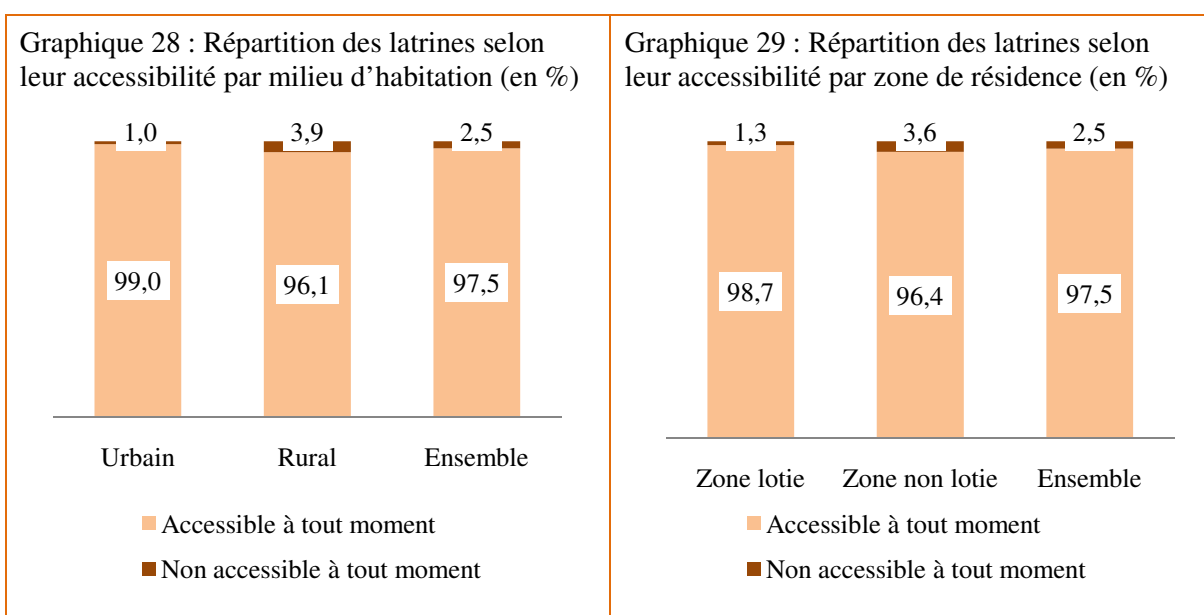
Selon le milieu d'habitation :

- en milieu urbain, la province de la Sissili enregistre la proportion la plus élevée avec 16,9% de latrines utilisées et situées hors des concessions des ménages. C'est dans le milieu urbain du Ziro et du Boulkiemdé que l'on enregistre les plus faibles proportions avec respectivement 8% et 2,9%.
- en milieu rural, la plus grande proportion d'ouvrages situés hors des concessions est observée dans la province du Boulkiemdé avec 68,5% et dans la province du Ziro avec 65%. Par contre, la proportion la plus faible est observée dans le Sanguié avec 34,2% d'ouvrages situés hors des concessions (Voir Annexe 1).

II.7. Accessibilité aux ouvrages

L'accessibilité fait référence à la possibilité pour l'utilisateur d'accéder à la latrine à tout moment quel que soit le nombre d'utilisateurs. Cet aspect est particulièrement important pour les ménages qui partagent la latrine. Si à certaines périodes ou heures la latrine n'est pas accessible, l'utilisateur est alors contraint d'utiliser la nature.

Dans le Centre-Ouest, environ 9 latrines sur 10 sont accessibles à tout moment aux ménages qui les utilisent et ce, quels que soient la zone de résidence et le milieu d'habitation.



II.8. Mode de stockage des excreta

Comme au niveau national, la quasi-totalité des ouvrages du Centre-Ouest sont équipés de fosses simples, quels que soit le milieu et la zone de résidence. Cela concerne 9 ouvrages sur 10.

En milieu urbain, il faut noter que près de 10% des ouvrages sont améliorés. Ils se répartissent équitablement entre fosses septiques et fosses étanches. En milieu rural, en dehors de la fosse simple, on relève la présence significative de fosses à compost qui représentent 7,1% des ouvrages.

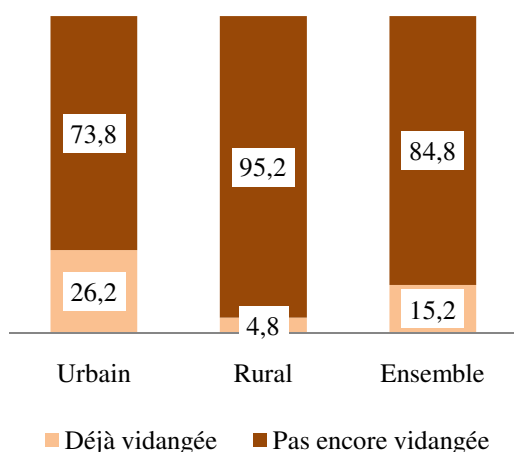
Tableau 3 : Répartition des latrines selon le mode de stockage des excreta par milieu d'habitation et par zone de résidence (en %)

	Egout	Fosse septique	Fosse étanche	Compost (EcoSan)	Fosse simple	Ensemble
Milieu d'habitation						
Urbain	0,0	4,5	5,0	0,0	90,5	100,0
Rural	0,0	0,0	0,0	7,1	92,9	100,0
Zone de résidence						
Zone Lotie	0,0	4,4	4,9	0,3	90,4	100,0
Zone Non lotie	0,0	0,0	0,1	6,8	93,1	100,0
Ensemble	0,0	2,2	2,4	3,6	91,7	100,0

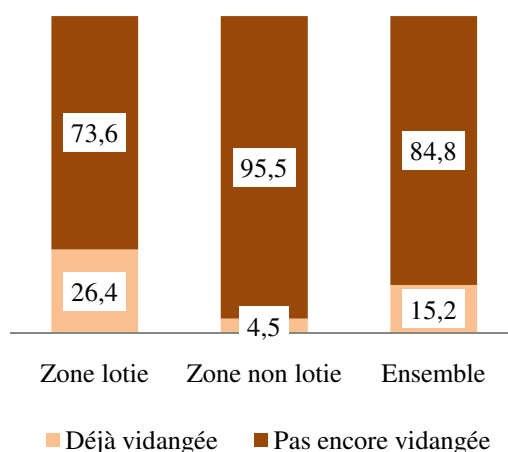
II.9. Vidange des latrines

La plupart des latrines n'ont pas encore été vidangées. Cela représente 8 latrines sur 10 au niveau régional. En zone lotie comme en milieu urbain, 7 latrines sur 10 n'ont pas encore été vidangées. En milieu rural et en zone non lotie, plus de 95% des ouvrages n'ont pas encore été vidangés.

Graphique 30 : Répartition des latrines selon le statut de vidange par milieu d'habitation (en %)



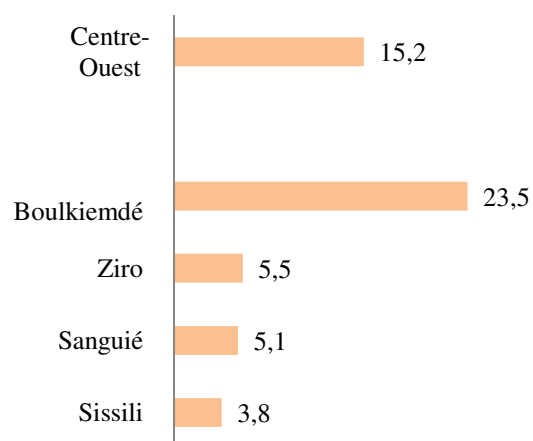
Graphique 31 : Répartition des latrines selon le statut de vidange par zone de résidence (en %)



Au niveau provincial, seule la province du Boulkiemdé se démarque avec près de 1/4 des latrines qui ont déjà été vidangées. Dans les 3 autres provinces, cela concerne moins de 6% des ouvrages.

Selon le milieu d'habitation : en milieu urbain, 1/3 des ouvrages ont été vidangés dans le Boulkiemdé. C'est la proportion la plus forte. En effet, cette proportion est nettement petite dans les 3 autres provinces. Mais c'est dans le Ziro qu'elle est la plus faible avec 3,8%.

Graphique 32 : Proportion de latrines déjà vidangées par province (en %)



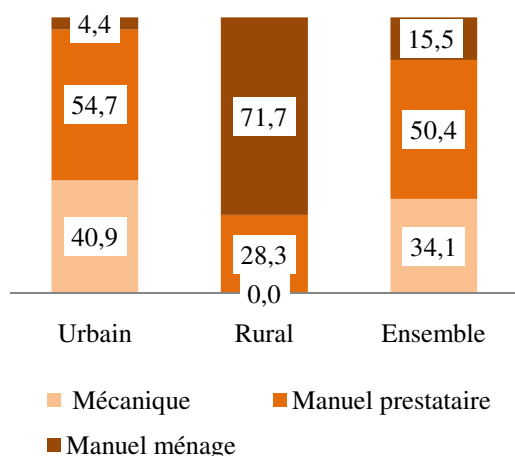
En milieu rural, la proportion d'ouvrages vidangés est très faible. Elle est environ de 6,5% pour le Boulkiemdé et le Ziro ; dans les 2 autres provinces elle est inférieure à 4% (Voir Annexe 1).

La vidange des latrines se fait principalement selon 3 modes : la vidange manuelle effectuée par les membres du ménage, la vidange manuelle effectuée par un prestataire auquel le ménage a fait appel et la vidange mécanique.

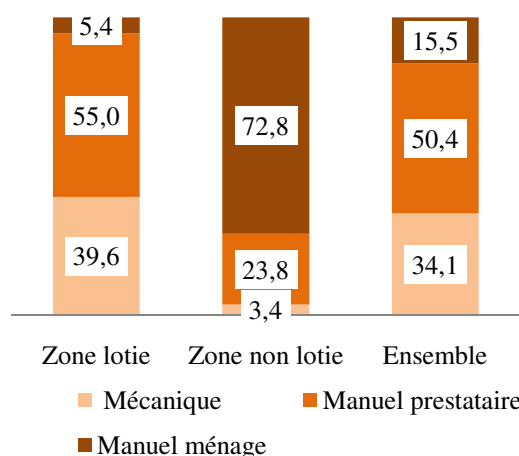
Le mode de vidange utilisé est totalement différent selon le milieu d'habitation ou la zone de résidence des ménages. Pour l'ensemble de la région, c'est la vidange réalisée par un prestataire qui domine avec la moitié des ouvrages vidangés dans la région. Plus de 1/3 des ouvrages sont vidangés mécaniquement à l'aide d'un camion-citerne. La vidange par les ménages eux-mêmes est en proportion significative.

Le profil du mode de vidange des latrines en milieu urbain et en zone lotie est quasi identique. Il est très proche du profil régional. Par contre en milieu rural et en zone non lotie, la situation est très différente puisque plus de 70% des ouvrages sont vidangés manuellement par les ménages eux-mêmes. La vidange mécanique est quasi inexistante dans ce milieu.

Graphique 33 : Répartition des latrines déjà vidangées selon le mode de vidange par milieu d'habitation (en %)



Graphique 34 : Répartition des latrines déjà vidangées selon le mode de vidange par zone de résidence (en %)



III. GESTION DES EAUX USEES

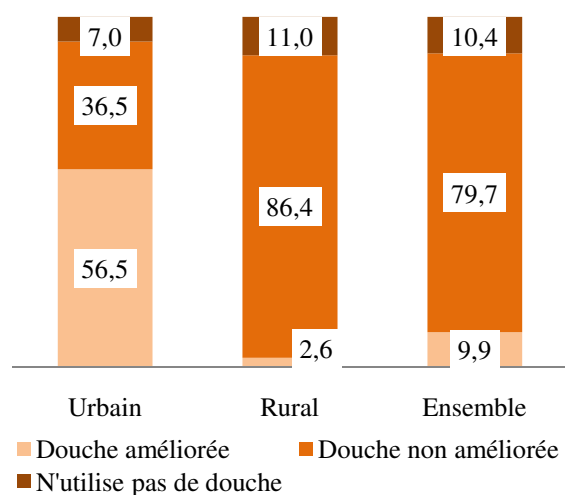
III.1. Utilisation d'une douche

La grande majorité des ménages de la région soit 90 % utilise des douches aménagées⁸ et les autres n'utilisent pas de douche⁹. L'utilisation de douches non améliorées¹⁰ domine largement, dans la région. Cependant, parmi les ménages utilisant des douches aménagées, seuls 10% utilisent des douches améliorées¹¹, ce qui est 2 fois moins important qu'au niveau national.

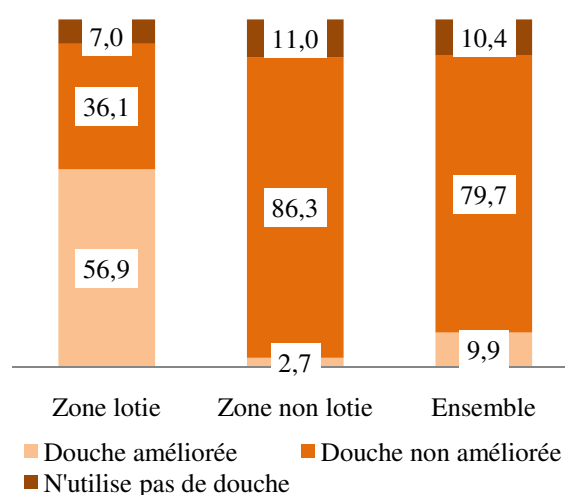
Les ménages utilisant des douches améliorées se trouvent presque tous en milieu urbain où cela concerne plus de la moitié d'entre eux. Le profil est totalement différent en milieu rural où près de 9 ménages sur 10 utilisent des douches non améliorées.

Selon la zone de résidence, le profil de la zone non lotie est identique à celui du milieu rural et celui de la zone lotie est identique à celui du milieu urbain.

Graphique 35 : Répartition des ménages selon l'utilisation d'une douche par milieu d'habitation (en %)



Graphique 36 : Répartition des ménages selon l'utilisation d'une douche par zone de résidence (en %)



⁸ Une douche aménagée est un espace délimité par un matériau quelconque permettant d'assurer l'intimité et utilisé exclusivement pour se laver.

⁹ Un ménage « n'utilise pas de douche » s'il n'a pas de douche aménagée ou s'il utilise une latrine en usage mixte.

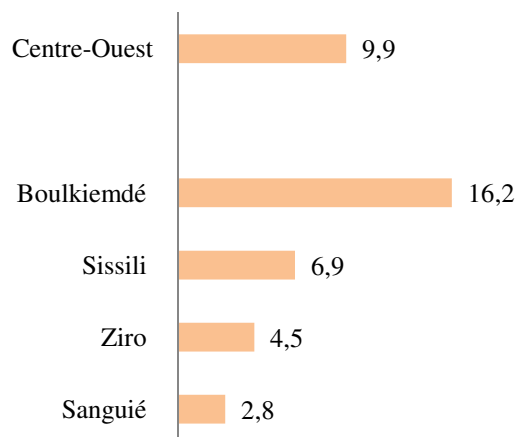
¹⁰ On entend par douche non améliorée, toute douche aménagée dont les eaux usées se déversent dans la nature ou dans une fosse simple.

¹¹ Une douche améliorée est une douche raccordée à un système adéquat d'évacuation des eaux usées (puisard, fosse septique, etc.).

La désagrégation du phénomène au niveau provincial fait ressortir des disparités. C'est dans la province du Boulkiemdé que l'on trouve la plus grande proportion de ménages qui utilisent des douches améliorées. Dans les 3 autres provinces, la situation est encore moins bonne notamment dans le Sanguié où cette proportion est la plus faible avec 2,8%.

En observant le phénomène selon le milieu d'habitation, il ressort que l'utilisation des douches améliorées est essentiellement le fait des ménages vivant en milieu urbain. En effet, dans toutes les provinces moins de 4% des ménages du milieu rural utilisent des douches améliorées (Voir Annexe 1).

Graphique 37 : Proportion de ménages utilisant une douche améliorée par province (en %)

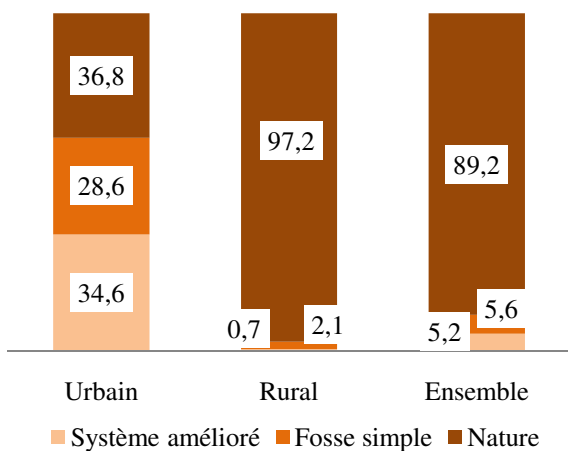


III.2. Mode d'évacuation des eaux usées des douches

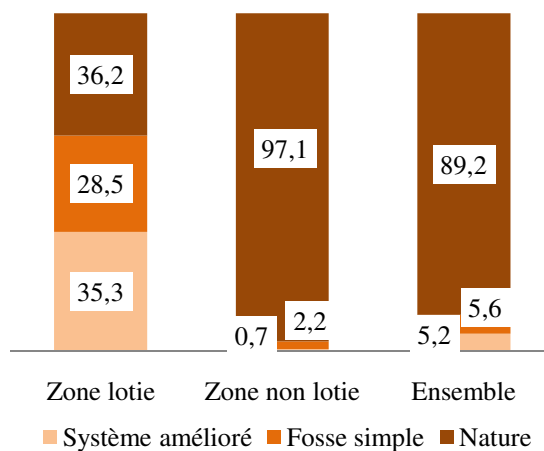
Le déversement direct dans la nature est le principal mode d'évacuation des eaux de douche dans la région. Cela concerne environ 9 douches sur 10. Ce mode d'évacuation est beaucoup plus fréquent en milieu rural ou en zone non lotie.

Environ 5% de douches sont raccordées à des systèmes d'évacuation améliorés que sont le puisard, la fosse septique ou la fosse étanche. Le peu de douches qui en sont équipées se situent en milieu urbain et en zone lotie. C'est là également que l'on relève l'existence de fosses simples utilisées comme mode d'évacuation des eaux usées de douches en proportion importante.

Graphique 38 : Répartition des douches par type d'évacuation des eaux usées selon le milieu d'habitation (en %)



Graphique 39 : Répartition des douches par type d'évacuation des eaux usées selon la zone de résidence (en %)



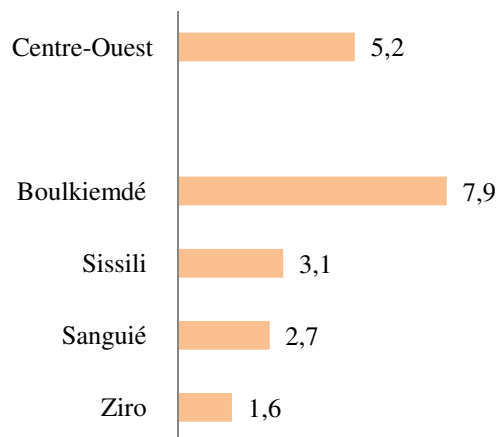
Au niveau provincial également, très peu de douche sont raccordées à des systèmes améliorés d'évacuation des eaux usées. C'est dans le Boulkiemdé que cette proportion est la plus élevée avec environ 8%. Dans les autres provinces moins de 5% des douches sont raccordées à des systèmes améliorés d'évacuation des eaux usées.

Selon le milieu d'habitation, en milieu urbain la situation diffère d'une province à une autre. Le Boulkiemdé se démarque avec près de la moitié des douches raccordées à un système amélioré alors que dans les autres provinces seulement 1 à 2 ouvrages sur 100 sont raccordés à de tels systèmes.

En milieu rural, c'est la quasi-totalité des douches qui déversent leurs eaux usées dans la nature. Dans toutes les provinces, moins de 2% des douches sont raccordées à un système amélioré d'évacuation des eaux usées (Voir Annexe 1).

L'utilisation de douches améliorées est donc un phénomène essentiellement urbain.

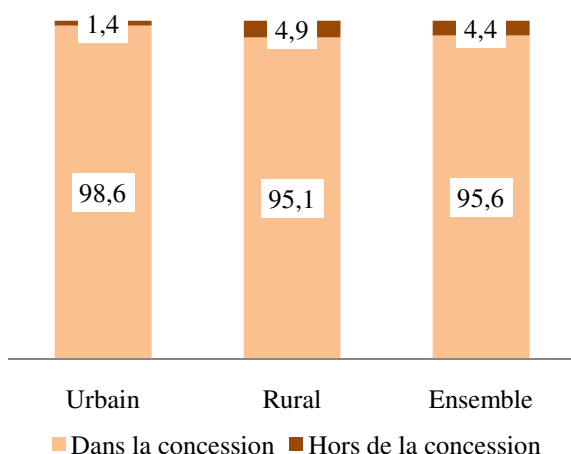
Graphique 40 : Proportion de douches ayant un système d'évacuation amélioré par province (en %)



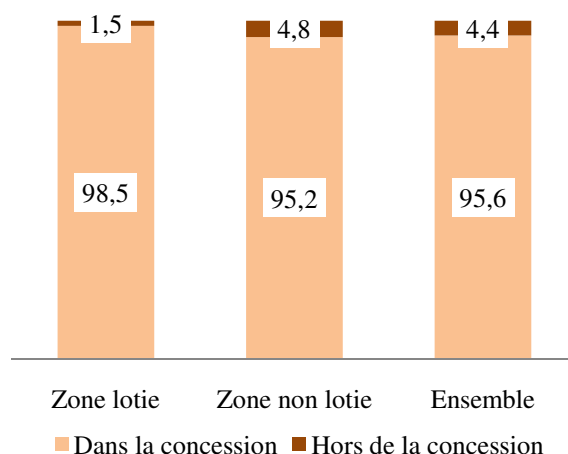
III.3. Localisation des douches

Sur l'ensemble de la région, la quasi-totalité des douches observées sont situées dans les concessions des ménages. C'est le même constat quels que soient la zone de résidence, le milieu d'habitation et la province.

Graphique 41 : Répartition des douches selon leur localisation par milieu d'habitation (en %)



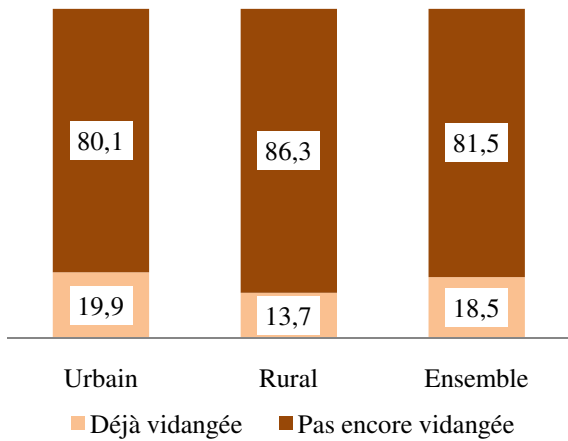
Graphique 42 : Répartition des douches selon leur localisation selon la zone de résidence (en %)



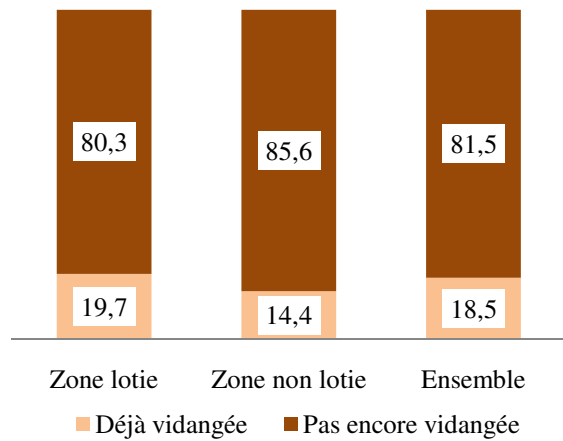
III.4. Vidange des douches

Parmi les systèmes d'évacuation des eaux de douches présents dans la région, 81,5% n'ont pas encore été vidangés. Cette proportion est légèrement supérieure en milieu rural ou en zone non lotie. Cela s'explique par le fait que ces ouvrages sont généralement conçus pour infiltrer les eaux usées après un prétraitement naturel.

Graphique 43 : Répartition des douches selon le statut de vidange du système d'évacuation par milieu d'habitation (en %)



Graphique 44 : Répartition des douches selon le statut de vidange du système d'évacuation par zone de résidence (en %)



CONCLUSION

CONCLUSION

L'enquête nationale sur l'accès des ménages aux ouvrages d'assainissement familial 2010 nous permet d'établir précisément la situation de l'assainissement familial en 2010 au plan national, régional et provincial et d'en tirer tous les enseignements pour mettre en place les stratégies les mieux adaptées.

Les résultats présentés dans cette monographie permettent de dégager de grandes tendances de la situation de l'assainissement familial dans la région du Centre-Ouest :

La défécation dans la nature est plus répandue dans le Centre-Ouest qu'au niveau national. Le phénomène touche 77% des ménages. La situation est particulièrement critique en milieu rural avec 86% de ménages déféquant dans la nature contre 22% de ménages concernés en milieu urbain.

Les ménages qui recourent aux ouvrages d'assainissement utilisent principalement des latrines traditionnelles avec dalle en béton. La grande majorité des latrines de la région est donc de ce type. Cependant, les latrines améliorées représentent une proportion non négligeable des ouvrages, atteignant 9%. Elles sont cependant très inégalement réparties entre les provinces de la région.

Les latrines sont en majorité partagées par plusieurs ménages. Elles ont un nombre élevé d'utilisateurs, supérieur à la norme du PN-AEPA. Elles sont presque toutes équipées de fosses simples en milieu urbain. Mais 1 ouvrage sur 10 est raccordé à une fosse étanche ou une fosse septique. En milieu rural, on note la présence de toilettes de type EcoSan. Dans l'ensemble, une forte proportion de latrines est située hors des concessions et elles sont majoritairement partagées entre plusieurs ménages. Elles sont accessibles à tout moment aux ménages qui les utilisent et peu d'entre elles ont déjà pu être vidangées. Lorsqu'elles ont été vidangées, le mode de vidange principal est l'utilisation des services d'un prestataire manuel, mais la vidange mécanique est significativement représentée.

Le taux d'accès à l'assainissement familial est faible dans la région. Il est de 1,2%. La situation est meilleure en milieu urbain où ce taux est de 6,3% contre 0,4% en milieu rural. Ce taux est tiré par celui de la province du Boulkiemdé où l'on relève le plus fort taux de toutes les provinces.

Dans la région, l'accès à l'assainissement familial est étroitement lié au niveau de vie des ménages. Ce sont les ménages les plus aisés qui ont le plus accès aux ouvrages d'assainissement améliorés. Ce constat justifie la nécessité de subventionner la construction d'ouvrages d'assainissement améliorés.

En matière de gestion des eaux usées, les douches améliorées ne sont fréquentes qu'en milieu urbain et la plupart des douches évacuent les eaux usées directement dans la nature.

Ces éléments sont autant d'informations sur la base desquelles les interventions devront être orientées pour assurer à la population de la région du Centre-Ouest un accès équitable à l'assainissement familial dans les prochaines années.

ANNEXES

ANNEXE 1 : TABLEAU DES PRINCIPAUX INDICATEURS

INDICATEUR-MILIEU URBAIN	Unité	Boulkiemdé	Sanguié	Sissili	Ziro	Urbain
Caractéristiques des ménages						
Zone de résidence						
Ménages situés en zone lotie	% ménages	98,3	34,6	67,5	34,1	79,8
Sexe du chef de ménage						
Ménages dont le chef est de sexe féminin	% ménages	18,2	23,0	7,7	3,6	16,3
Alphabétisation du chef de ménage						
Ménages dont le chef est non alphabétisé	% ménages	33,2	66,0	56,5	62,8	43,5
Ménages dont le chef est alphabétisé	% ménages	66,8	34,0	43,5	37,2	56,5
Statut d'occupation du logement						
Ménages propriétaires de leurs logements	% ménages	57,1	66,5	78,6	87,5	63,8
Ménages locataires de leurs logements	% ménages	34,5	15,3	16,4	9,1	27,2
Source approvisionnement eau de boisson						
Source d'eau non potable	% ménages	5,5	75,2	9,1	15,5	16,9
Point d'eau potable	% ménages	52,4	17,4	80,0	83,6	53,6
Branchement privé au réseau de distribution	% ménages	42,1	7,4	10,9	0,9	29,5
Accès des ménages à l'assainissement des excréta						
Pratiques de défécation						
Ménages déféquant dans la nature	% ménages	9,0	72,5	12,2	48,6	21,8
Ménages utilisant une latrine	% ménages	91,0	27,5	87,8	51,4	78,2
Latrine tradi. sans dalle en béton	% ménages	3,7	7,6	5,8	18,2	5,0
Latrine tradi. avec dalle en béton + SanPlat	% ménages	85,1	86,4	93,5	75,3	86,0
Latrine améliorée	% ménages	11,2	6,0	0,7	6,5	9,0
Taux d'accès à l'assainissement familial	% ménages	9,3	0,6	0,4	3,0	6,3
Accès aux douches						
Ménages n'utilisant pas une douche	% ménages	7,2	2,2	10,0	9,5	7,0
Ménages utilisant une douche non améliorée	% ménages	17,1	79,3	57,4	78,1	36,5
Ménages utilisant une douche améliorée	% ménages	75,7	18,5	32,6	12,4	56,5
Accès aux bacs à laver						
Ménages utilisant un bac à laver	% ménages	2,7	0,0	0,2	0,0	1,7
Caractéristiques des ouvrages d'excreta						
Stock d'ouvrages	Ouvrages	18 300	1 200	3 400	1 100	24 000
Type d'ouvrages						
Latrine tradi. sans dalle en béton	% ouvrages	3,8	7,0	5,8	18,7	5,0
Latrine tradi. avec dalle en béton + SanPlat	% ouvrages	83,6	86,0	93,5	74,9	84,7
Latrine améliorée	% ouvrages	12,6	7,0	0,7	6,4	10,3
Localisation des ouvrages						
Ouvrages situés hors de la concession	% ouvrages	2,9	14,5	16,9	8,0	5,7
Accessibilité des ouvrages						
Ouvrages non accessibles à tout moment	% ouvrages	1,0	3,5	0,2	0,8	1,0
Partage des ouvrages						
Ouvrages partagés par plusieurs ménages	% ouvrages	55,2	78,0	50,6	37,1	54,9
Utilisateurs quotidiens des ouvrages						
Nombre moyen d'utilisateurs par ouvrage	Utilisateurs	9,3	14,8	11,0	9,8	9,8
Ouvrages avec plus de 10 utilisateurs	% ouvrages	32,1	55,7	41,1	36,7	34,8
Usage des ouvrages						
Usage pour excréta exclusivement	% ouvrages	91,7	96,5	85,0	96,2	91,3
Usage mixte (excréta et eaux de douche)	% ouvrages	8,2	2,9	14,4	2,9	8,5
Mode de stockage des excréta						
Ouvrages avec une fosse simple	% ouvrages	87,8	97,3	100,0	97,8	90,5
Vidange des ouvrages						
Ouvrages déjà vidangés	% ouvrages	32,5	10,8	5,4	3,8	26,2
Mode de vidange des ouvrages déjà vidangés						
Vidange manuel par le ménage	% ouvrages	2,3	37,9	36,1	57,9	4,4
Vidange manuel par un prestataire	% ouvrages	55,0	48,3	52,1	42,1	54,7
Vidange mécanique	% ouvrages	42,7	13,8	11,8	0,0	40,9
Caractéristiques des douches						
Localisation des douches						
Douches situées hors de la concession	% douches	1,4	1,2	1,8	0,8	1,4
Mode d'évacuation des eaux usées						
Douches avec système d'évacuation	% douches	44,2	18,3	17,2	11,1	34,6
Douches avec une fosse simple	% douches	39,2	2,1	20,4	1,2	28,7
Nature	% douches	16,6	79,6	62,4	87,7	36,7
Vidange des fosses de douches						
Fosses de douches déjà vidangées	% douches	21,3	12,1	8,7	15,0	19,8

INDICATEUR-MILIEU RURAL	Unité	Boulkiemdé	Sanguié	Sissili	Ziro	Rural
Caractéristiques des ménages						
Zone de résidence						
Ménages situés en zone lotie	% ménages	1,1	6,4	3,7	0,3	2,8
Sexe du chef de ménage						
Ménages dont le chef est de sexe féminin	% ménages	35,7	33,2	13,5	3,8	27,5
Alphabétisation du chef de ménage						
Ménages dont le chef est non alphabétisé	% ménages	87,8	82,5	81,3	75,1	83,7
Ménages dont le chef est alphabétisé	% ménages	12,2	17,5	18,7	24,9	16,3
Statut d'occupation du logement						
Ménages propriétaires de leurs logements	% ménages	98,4	80,5	85,5	96,4	91,3
Ménages locataires de leurs logements	% ménages	0,7	2,1	1,8	1,5	1,3
Source approvisionnement eau de boisson						
Source d'eau non potable	% ménages	35,9	60,1	28,7	29,3	40,4
Point d'eau potable	% ménages	64,1	39,9	71,3	70,7	59,6
Branchement privé au réseau de distribution	% ménages	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Accès des ménages à l'assainissement des excréta						
Pratiques de défécation						
Ménages déféquant dans la nature	% ménages	87,9	88,3	71,8	90,0	85,7
Ménages utilisant une latrine	% ménages	12,1	11,7	28,2	10,0	14,3
Latrine tradi. sans dalle en béton	% ménages	13,0	20,6	15,0	24,3	16,3
Latrine tradi. avec dalle en béton + SanPlat	% ménages	78,1	56,6	84,6	74,8	75,1
Latrine améliorée	% ménages	8,9	22,8	0,4	0,8	8,6
Taux d'accès à l'assainissement familial	% ménages	0,3	0,9	0,1	0,1	0,4
Accès aux douches						
Ménages n'utilisant pas une douche	% ménages	13,0	4,8	12,1	15,4	11,0
Ménages utilisant une douche non améliorée	% ménages	84,4	93,7	84,6	80,9	86,4
Ménages utilisant une douche améliorée	% ménages	2,6	1,5	3,3	3,7	2,6
Accès aux bacs à laver						
Ménages utilisant un bac à laver	% ménages	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
Caractéristiques des ouvrages d'excreta						
Stock d'ouvrages	Ouvrages	9 600	5 600	8 100	2 300	25 600
Type d'ouvrages						
Latrine tradi. sans dalle en béton	% ouvrages	12,9	20,5	14,9	24,3	16,2
Latrine tradi. avec dalle en béton + SanPlat	% ouvrages	78,2	56,9	84,7	74,9	75,3
Latrine améliorée	% ouvrages	8,9	22,6	0,4	0,8	8,5
Localisation des ouvrages						
Ouvrages situés hors de la concession	% ouvrages	68,5	34,2	48,5	65,0	54,3
Accessibilité des ouvrages						
Ouvrages non accessibles à tout moment	% ouvrages	1,9	7,7	4,8	0,0	3,9
Partage des ouvrages						
Ouvrages partagés	% ouvrages	77,7	76,5	60,1	47,9	69,2
Utilisateurs quotidiens des ouvrages						
Nombre moyen d'utilisateurs par ouvrage	Utilisateurs	13,4	17,0	13,5	11,3	14,0
Ouvrages avec plus de 10 utilisateurs	% ouvrages	52,6	63,4	52,5	40,9	53,9
Usage des ouvrages						
Usage pour excréta exclusivement	% ouvrages	100,0	97,3	92,0	92,1	96,2
Usage mixte (excréta et eaux de douche)	% ouvrages	0,0	0,5	7,2	7,2	3,1
Mode de stockage des excréta						
Ouvrages avec une fosse simple	% ouvrages	93,1	79,4	100,0	100,0	92,9
Vidange des ouvrages						
Ouvrages déjà vidangés	% ouvrages	6,5	3,9	3,2	6,4	4,8
Mode de vidange des ouvrages déjà vidangés						
Vidange manuel par le ménage	% ouvrages	79,2	29,7	90,6	67,7	71,7
Vidange manuel par un prestataire	% ouvrages	20,8	70,3	9,4	32,3	28,3
Vidange mécanique	% ouvrages	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Caractéristiques des douches						
Localisation des douches						
Douches situées hors de la concession	% douches	6,2	1,3	3,8	8,4	4,9
Mode d'évacuation des eaux usées						
Douches avec système d'évacuation	% douches	0,0	1,4	1,2	0,7	0,7
Douches avec une fosse simple	% douches	2,8	0,1	2,8	3,1	2,1
Nature	% douches	97,2	98,5	96,0	96,2	97,2
Vidange des fosses de douches						
Fosses de douches déjà vidangées	% douches	7,2	0,0	29,6	23,3	13,7

INDICATEUR-MILIEU ENSEMBLE	Unité	Boulkiemdé	Sanguié	Sissili	Ziro	Ensemble
Caractéristiques des ménages						
Zone de résidence						
Ménages situés en zone lotie	% ménages	19,1	8,6	11,4	3,2	13,3
Sexe du chef de ménage						
Ménages dont le chef est de sexe féminin	% ménages	32,5	32,4	12,8	3,8	25,9
Alphabétisation du chef de ménage						
Ménages dont le chef est non alphabétisé	% ménages	77,7	81,2	78,3	74,0	78,2
Ménages dont le chef est alphabétisé	% ménages	22,3	18,8	21,7	26,0	21,8
Statut d'occupation du logement						
Ménages propriétaires de leurs logements	% ménages	90,7	79,4	84,7	95,6	87,5
Ménages locataires de leurs logements	% ménages	6,9	3,1	3,5	2,1	4,9
Source approvisionnement eau de boisson						
Source d'eau non potable	% ménages	30,3	61,3	26,3	28,1	37,2
Point d'eau potable	% ménages	61,9	38,1	72,4	71,8	58,7
Branchement privé au réseau de distribution	% ménages	7,8	0,6	1,3	0,1	4,0
Accès des ménages à l'assainissement des excréta						
Pratiques de défécation						
Ménages déféquant dans la nature	% ménages	73,3	87,1	64,5	86,3	77,0
Ménages utilisant une latrine	% ménages	26,7	12,9	35,5	13,7	23,0
Latrine tradi. sans dalle en béton	% ménages	7,1	18,4	12,2	22,3	11,0
Latrine tradi. avec dalle en béton + SanPlat	% ménages	82,5	61,6	87,3	75,0	80,2
Latrine améliorée	% ménages	10,4	20,0	0,5	2,7	8,8
Taux d'accès à l'assainissement familial						
	% ménages	1,9	0,8	0,1	0,3	1,2
Accès aux douches						
Ménages n'utilisant pas une douche	% ménages	11,9	4,6	11,8	14,9	10,4
Ménages utilisant une douche non améliorée	% ménages	71,9	92,6	81,3	80,6	79,7
Ménages utilisant une douche améliorée	% ménages	16,2	2,8	6,9	4,5	9,9
Accès aux bacs à laver						
Ménages utilisant un bac à laver	% ménages	0,5	0,0	0,1	0,0	0,3
Caractéristiques des ouvrages d'excreta						
Stock d'ouvrages	Ouvrages	27 900	6 800	11 500	3 400	49 600
Type d'ouvrages						
Latrine tradi. sans dalle en béton + SanPlat	% ouvrages	6,9	18,0	12,2	22,4	10,7
Latrine tradi. avec dalle en béton	% ouvrages	81,8	62,1	87,3	74,9	79,9
Latrine améliorée	% ouvrages	11,3	19,8	0,5	2,7	9,4
Localisation des ouvrages						
Ouvrages situés hors de la concession	% ouvrages	25,5	30,6	39,2	46,1	30,8
Accessibilité des ouvrages						
Ouvrages non accessibles à tout moment	% ouvrages	1,3	6,9	3,4	0,3	2,5
Partage des ouvrages						
Ouvrages partagés	% ouvrages	63,0	76,7	57,3	44,4	62,3
Utilisateurs quotidiens des ouvrages						
Nombre moyen d'utilisateurs par ouvrage	Utilisateurs	10,7	16,6	12,7	10,8	12,0
Ouvrages avec plus de 10 utilisateurs	% ouvrages	39,2	62,0	49,1	39,5	44,6
Usage des ouvrages						
Usage pour excréta exclusivement	% ouvrages	94,6	97,1	90,0	93,5	93,8
Usage mixte (excréta et eaux de douche)	% ouvrages	5,4	0,9	9,4	5,8	5,7
Mode de stockage des excréta						
Ouvrages avec une fosse simple	% ouvrages	89,6	82,6	100,0	99,3	91,7
Vidange des ouvrages						
Ouvrages déjà vidangés	% ouvrages	23,5	5,1	3,8	5,5	15,2
Mode de vidange des ouvrages déjà vidangés						
Vidange manuel par le ménage	% ouvrages	9,6	32,8	67,9	65,4	15,5
Vidange manuel par un prestataire	% ouvrages	51,8	61,9	27,2	34,6	50,4
Vidange mécanique	% ouvrages	38,6	5,3	4,9	0,0	34,1
Caractéristiques des douches						
Localisation des douches						
Douches situées hors de la concession	% douches	5,3	1,3	3,6	7,8	4,4
Mode d'évacuation des eaux usées						
Douches avec système d'évacuation	% douches	7,9	2,7	3,1	1,6	5,2
Douches avec une fosse simple	% douches	9,3	0,2	4,8	2,9	5,6
Nature	% douches	82,8	97,1	92,1	95,5	89,2
Vidange des fosses de douches						
Fosses de douches déjà vidangées	% douches	19,4	6,6	17,9	21,5	18,5

ANNEXE 2 : APERÇU METHODOLOGIQUE

L'ENA est une enquête par sondage, ses principales caractéristiques méthodologiques sont présentées ci-après. Un document méthodologique détaillé est disponible auprès de la DGAEUE. Ce document a été accepté par le Conseil national de la statistique qui a attribué à l'enquête le Visa statistique N°AP2010002CNSCS4.

1. Champ de l'enquête : Le champ de l'ENA est l'ensemble des ménages ordinaires (par opposition aux ménages collectifs que sont par exemple les casernes, les hôpitaux, les internats, etc.), sans aucune distinction, résidents sur toute l'étendue du territoire national.

Le champ des ouvrages d'assainissement couvert par l'enquête est constitué des ouvrages autonomes servant à la gestion des excréta et/ou des eaux usées.

2. Unités statistiques : L'unité d'échantillonnage cible est le ménage ordinaire. L'observation concerne le ménage, le chef de ménage et les ouvrages d'assainissement des excréta et/ou des eaux usées.

3. Stratification : Le niveau de significativité retenu de l'ENA est le milieu d'habitation (urbain ou rural) de la province. Ainsi, 90 strates correspondant aux milieux urbain et rural de chacune des 45 provinces du pays ont été constituées.

4. Base de sondage : Au premier degré de tirage, l'unité de sondage est la Zone de dénombrement (ZD). La base de sondage est constituée de la liste de toutes les ZD du pays issue du RGPH 2006. Au deuxième degré de tirage, l'unité de sondage est le ménage. La base de sondage est obtenue après énumération exhaustive des ménages dans chaque ZD tirée au premier degré.

5. Taille de l'échantillon : A partir des informations issues du RGPH 2006 et sur la base des marges d'erreur maximum retenues pour chaque strate, l'échantillon global de l'enquête a été fixé à 58 480 ménages, soit 2 924 ZD.

6. Tirage de l'échantillon : Le tirage des ménages s'est fait à 2 degrés : au 1^{er} degré, on a tiré les ZD avec des probabilités proportionnelles à leur taille. Au second degré, on a tiré par la méthode systématique dans chaque ZD présélectionnée au 1^{er} degré, 24 ménages après dénombrement intégral de la ZD. Ensuite, parmi les 24 ménages, on a tiré 4 ménages de remplacement, et on a enquêté 20 ménages dans la ZD.

7. Support de collecte : Le principal support de collecte d'informations est un questionnaire de 2 pages conçu pour tenir sur un feuillet A4. Ce questionnaire comporte des questions sur l'identification du ménage, ses caractéristiques, l'utilisation des ouvrages d'assainissement et les caractéristiques précises des ouvrages éventuellement utilisés.

8. Méthode d'enquête : Le questionnaire a été administré par interview directe au chef de ménage ou à son conjoint ou encore à un adulte du ménage. Par ailleurs, les caractéristiques visibles des ouvrages sont renseignées par visualisation directe. Cela a été fait par un personnel spécifiquement formé à cet effet.

9. Traitement et analyse : Après l'enquête sur le terrain, les questionnaires remplis ont été vérifiés puis saisis sur micro-ordinateur. S'en est suivie une phase d'apurement qui a permis de nettoyer quelques erreurs et incohérences dans les fichiers. La tabulation et l'analyse des résultats ont permis de rédiger les rapports de l'enquête constitués principalement d'une monographie nationale et de 13 monographies régionales.

ANNEXE 3 : QUESTIONNAIRE DE L'ENQUETE

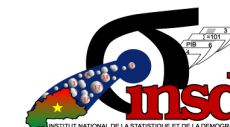
MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE
L'HYDRAULIQUE ET DES RESSOURCES
HALIEUTIQUES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE L'ASSAINISSEMENT
DES EAUX USEES ET EXCRETA

ENQUÊTE NATIONALE SUR L'ACCES DES MENAGES AUX OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT FAMILIAL - 2010

BURKINA FASO
UNITE-PROGRES-JUSTICE



Visa statistique N°AP2010002CNCS4

Extrait de la loi n°012-2007/AN du 31 mai 2007 portant organisation et réglementation des activités statistiques. Art. 8: les données individuelles d'ordre économique ou financier recueillies par les services ou organismes mentionnés à l'alinéa précédent ne peuvent en aucun cas être utilisées à des fins de contrôle fiscal, économique ou social ; ni à des fins de recherche de la part des autorités administratives, politiques, militaires, policières ou judiciaires.

I- IDENTIFICATION DU MENAGE

Nombre de questionnaire(s) utilisés pour ce ménage |__|/|__|

A01. Nom du Chef de ménage :		A02. Numéro du ménage __ _		A03. Date de collecte __ _ - __ _ - 1 1	
A04. Région :	__ _	CM1. Sexe du CM	__	L3. Mode d'éclairage	__
A05. Province :	__ _	1. Masculin		1. Lampe à Huile/ Pétrole	
A06. Commune / Art :	__ _ _	2. Féminin	__	2. Gaz	
A07. Village / Secteur :		CM2. Niveau d'instruction du CM		3. Electricité réseau	
A08. Milieu de résidence (1=Urbain ; 2=Rural)	__	1. Aucun		4. Energie solaire	
A09. Type de zone (1= Lotie ; 2=Non lotie)	__	2. Primaire		5. Groupe électrogène	
A10. N° de la ZD	__ _ _ _	3. Secondaire		6. Bougie	
A11. Agent enquêteur :	__ _ _	4. Supérieur		7. Lampe chargeable/ Batterie	
A12. Contrôleur :	__ _	CM3. Le CM sait-il lire <u>et</u> écrire dans une langue quelconque ?	__	8. Torche à pile	
A13. Agent de saisie :	__ _	1. Oui 2. Non		9. Autre :	__
A14. Type de ménage		CM4. Situation matrimoniale du CM	__	L4. Nature des murs du bâtiment principal	
1. Ménage sélectionné	__	1. Marié(e)		1. Ciment/béton	
2. Ménage de remplacement		2. Union libre		2. Pierre	
		3. Célibataire		3. Brique (cuite)	
		4. Divorcé(e) / séparé(e)		4. Banco (brique de terre)	
		5. Veuf / Veuve	__ _	5. Paille	
		CM5. Nombre de personnes dans le ménage		6. Autre :	__
				L5. Nature de la toiture du bâtiment principal	
		CM6. Statut du logement	__	1. Paille/chaume	
		1. Propriétaire		2. Terre	
		2. Locataire		3. Tôle	
		3. Logé à titre gratuit		4. Dale	
				5. Tuile	
				6. Autre :	
				L6. Nature du sol du bâtiment principal	
				1. Terre battue	__
				2. Sable	
				3. Chape de ciment	
				4. Carreaux / Moquette	
				5. Autre :	

II – OUVRAGES POUR LES EXCRETA								Nombre de colonnes remplies (II) :	
L7. Le ménage utilise-t-il un ouvrage pour les excréta ? 1. Oui 2. Non (Si Oui, aller à L9)									
L8. Le ménage possède-t-il un ou plusieurs ouvrages pour les excréta ? 1. Oui 2. Non (si Non, aller à la section III)									
L9. Quel Type d'ouvrage ? (voir liste en bas de page, N° indiquer le numéro d'ordre par ouvrage)	T N°	T N°	T N°	T N°	T N°	T N°	T N°	T N°	T N°
L10. Quel usage en fait le ménage ? 1. Excreta 2. Eaux usées 3. Mixte 4. Non utilisés. Autre									
L11. Si autre, préciser :	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____
L12. Le ménage partage-t-il l'ouvrage avec d'autres ménages ? 1. Oui 2. Non									
L13. Combien de personnes utilisent quotidiennement cet ouvrage (y compris du ménage) ?									
L14. L'ouvrage appartient-il au ménage ? 1. Oui 2. Non									
L15. Où est situé l'ouvrage ? 1. Dans la concession 2. Hors de la concession									
L16. Le ménage a-t-il accès à tout moment à l'ouvrage ? 1. Oui 2. Non									
L17. Comment sont évacués les excréta ? (voir liste en bas de la page)									
L18. A-t-on déjà vidangé l'ouvrage ? 1. Oui 2. Non									
L19. Si oui à L18, quel est le mode de vidange généralement utilisé ? 1. Manuel ménage 2. Manuel prestataire 3. Mécanique									

III- OUVRAGES POUR LES EAUX USEES (A) et (B)				Nombre de colonnes remplies (A) :		Nombre de colonnes remplies (B) :			
				(A) EAUX DE DOUCHE		(B) EAUX DE MENAGE (Eaux de vaisselle/ lessive)			
L20. Le ménage utilise-t-il une douche ? 1. Oui 2. Non (si Oui, aller à L22)									
L21. Le ménage possède-t-il une ou plusieurs douche(s) ? 1. Oui 2. Non (si Non, FIN section A)									
L22. Le ménage utilise-t-il un ouvrage pour la vaisselle/lessive ? 1. Oui 2. Non (si Oui, aller à L24)									
L23. Le ménage possède-t-il un ou plusieurs ouvrages pour la vaisselle/lessive ? 1. Oui 2. Non (si Non, FIN section B)									
L24. Inscrire le N° d'ordre de chaque douche (ex. : 1, 2, 3 etc.)	10 N°	10 N°	10 N°	10 N°					
L25. Inscrire le N° d'ordre de chaque bac à laver (ex. : 1, 2, 3 etc.)						11 N°	11 N°	11 N°	11 N°
L26. Combien de personnes du ménage utilisent cet ouvrage ?									
L27. L'ouvrage appartient-il au ménage ? 1. Oui 2. Non									
L28. Le ménage partage-t-il l'ouvrage avec d'autres ménages ? 1. Oui 2. Non									
L29. Où est situé l'ouvrage ? 1. Dans la concession 2. Hors de la concession									
L30. Comment sont évacuées les eaux usées ? (voir liste en bas de page)									
L31. A-t-on déjà vidangé l'ouvrage ? 1. Oui 2. Non									
L32. Si oui à L31, quel est le mode de vidange généralement utilisé ? 1. Manuel ménage 2. Manuel prestataire 3. Mécanique									

(L9) OUVRAGES EXCRETA		(L17)EVACUATION EXCRETA		OUVRAGES EAUX USEES		(L30)EVACUATION EAUX USEES	
1. Latrine traditionnelle sans dalle en béton	6. Latrine ECOSAN	1. Egout	2. Fosse septique	(A) EAUX DE DOUCHE (L24)	(B) EAUX DE MENAGE (L25)	1. Egout	2. Fosse septique
2. Latrine traditionnelle avec dalle en béton	7. Toilette à chasse d'eau manuelle (TCM) une fosse	3. Fosse étanche	4. Fosse simple	10. Douche	11. Bac à laver / évier / lavabo	3. Fosse étanche	4. Fosse simple
3. Latrine SanPlat	8. Toilette à chasse d'eau manuelle(TCM) double fosse	5. Compost (ECOSAN)	8. Rue/cour/caniveau/nature			6. Puisard	7. Fosse fumièrre
4. Latrine VIP une fosse/SanPlat améliorée	9. Toilette à chasse d'eau mécanique	9. Autre				8. Rue/cour/caniveau/nature	9. Autre
5. Latrine VIP double fosse							

ANNEXE 4 : BIBLIOGRAPHIE

Documents législatifs

1. Loi N°055-2004/AN du 21 décembre 2004 portant Code général des collectivités territoriales, Assemblée nationale, 2004
2. Loi N°022-2005/AN du 24 mai 2005 portant Code de l'Hygiène Publique au Burkina Faso, Assemblée nationale, 2005

Documents du Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques et structures rattachées

3. Elaboration du Programme National d'approvisionnement en eaux Potable et assainissement à l'horizon 2015, Mission 2 Stratégie, Volume 3 – Sous Programme rural eau potable et assainissement, Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques, juillet 2006
4. Elaboration du Programme national d'approvisionnement en eau potable et assainissement à l'horizon 2015, Mission 1 Etat des lieux, Volume 2 – Assainissement, Direction Générale des Ressources en Eau, Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques, mai 2006
5. Elaboration du Programme national d'approvisionnement en eau potable et assainissement à l'horizon 2015, Mission 2 Stratégie, Volume 4 – Sous Programme urbain eau potable et assainissement, Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques, juillet 2006
6. Etat des lieux de l'assainissement, rapport final, décembre 2005
7. Opérationnalisation de la stratégie de mise en œuvre de la composante « Infrastructures d'assainissement en milieu rural » du PN-AEPA, Volet 1 : Contexte socio-économique des populations et motivations liées à l'assainissement. PN-AEPA 2015, Direction Générale de l'Assainissement des Eaux Usées et Excreta, Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques, 2007
8. Opérationnalisation de la stratégie de mise en œuvre de la composante « Infrastructures d'assainissement en milieu rural » du PN-AEPA, Volet 2 : Options technologiques. PN-AEPA 2015, Direction Générale de l'Assainissement des Eaux Usées et Excreta, Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques, 2007
9. Politique et stratégie nationales d'assainissement, Direction Générale des Ressources en Eau, Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques, juillet 2007
10. Programme national d'approvisionnement en eau potable et assainissement à l'horizon 2015, Document de programme du PN-AEPA, Manuel de Suivi Evaluation (MSE), Tome 2 : Outils et méthodes pour le volet rural, Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques, avril 2008,
11. Programme national d'approvisionnement en eau potable et assainissement à l'horizon 2015, Document de programme, Direction Générale des Ressources en Eau, Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques, novembre 2006

12. Rapport bilan annuel au 31 décembre 2010, Programme national d'approvisionnement en eau potable et assainissement à l'horizon 2015, Secrétariat général, Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques, mars 2011
13. Rapport sectoriel régional, Bilan annuel au 31 décembre 2010, Programme national d'approvisionnement en eau potable et assainissement à l'horizon 2015, Direction régionale de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques du Centre-Ouest, février 2011
14. Rapport sur les données statistiques de l'assainissement issues du RGPH 2006 et de l'EICVM 2009, Travaux de Ouahigouya, Direction Générale de l'Assainissement des Eaux Usées et Excreta, Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques, septembre 2010
15. Rapport d'activités 2010, Office national de l'eau et de l'assainissement, 2011

Document du Ministère de l'Education nationale et de l'Alphabétisation

16. Annuaire statistique de l'Education nationale 2010/2011, Direction des Etudes et de la Planification, Ministère de l'Education nationale et de l'Alphabétisation, avril 2011

Documents du Ministère de l'Economie et des Finances et structures rattachées

17. Recensement général de la population et de l'habitation 2006 (RGPH 2006), Analyse des résultats définitifs, Thème 2 « Etat et structure de la population », Comité national du recensement, Ministère de l'Economie et des Finances, août 2009
18. Recensement général de la population et de l'habitation 2006 (RGPH 2006), Analyse des résultats définitifs, Thème 9 « Croissance urbaine », Comité national du recensement, Ministère de l'Economie et des Finances, octobre 2009
19. Recensement général de la population et de l'habitation 2006 (RGPH 2006), Monographie de la région du Centre-Ouest, Comité national du recensement, Ministère de l'Economie et des Finances, décembre 2009
20. Recueil des concepts, définitions, indicateurs, méthodologies, nomenclatures et outils de collecte utilisés dans le système statistique national », Institut National de la Statistique et de la Démographie, Ministère de l'Economie et des Finances, août 2009
21. Rapport sur les projections démographiques de 2007 à 2020, Institut National de la Statistique et de la Démographie et de la Statistique, Ministère de l'Economie et des Finances, août 2009
22. Annuaire statistique 2009, Institut National de la Statistique et de la Démographie, Ministère de l'Economie et des Finances, août 2009
23. Profil des régions du Burkina Faso, Direction générale de l'aménagement du territoire et du développement local et régional, Ministère de l'Economie et des Finances, 2010
24. Stratégie de croissance accélérée et de développement durable 2011-2015, Ministère de l'Economie et des Finances

